

R.A.C.F.

Revue archéologique du Centre de la France

Tome 45-46 | 2006-2007
Varia

Le début du IV^e s. av. J.-C. dans l'espace culturel sénonais : les habitats de Bois d'Echalas à Ville-Saint-Jacques et de Beauchamp à Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne) dans le contexte de l'interfluve Seine-Yonne

The beginning of the 4th century BC in the the cultural space of the 'Sénonais': the settlements of Bois d'Echalas at Ville-Saint-Jacques and Beauchamp at Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne) in the context of the land separating the Seine and the Yonne

Jean-Marc Séguier, Ginette Auxiette, Benoît Clavel, Olivier Maury et Sylvie Rimbault



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/racf/611>
ISSN : 1951-6207

Éditeur

Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du centre de la France (FERACF)

Référence électronique

Jean-Marc Séguier, Ginette Auxiette, Benoît Clavel, Olivier Maury et Sylvie Rimbault, « Le début du IV^e s. av. J.-C. dans l'espace culturel sénonais : les habitats de Bois d'Echalas à Ville-Saint-Jacques et de Beauchamp à Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne) dans le contexte de l'interfluve Seine-Yonne », *Revue archéologique du Centre de la France* [En ligne], Tome 45-46 | 2006-2007, mis en ligne le 08 avril 2008, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/racf/611>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



Les contenus de la *Revue archéologique du centre de la France* sont disponibles selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Le début du IV^e s. av. J.-C. dans l'espace culturel sénonais : les habitats de Bois d'Echalas à Ville-Saint-Jacques et de Beauchamp à Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne) dans le contexte de l'interfluve Seine-Yonne

The beginning of the 4th century BC in the the cultural space of the 'Sénonais': the settlements of Bois d'Echalas at Ville-Saint-Jacques and Beauchamp at Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne) in the context of the land separating the Seine and the Yonne

Jean-Marc Séguier, Ginette Auxiette, Benoît Clavel, Olivier Maury et Sylvie Rimbault

- 1 Les débuts du second âge du Fer dans l'aire culturelle sénonaise sont surtout connus dans leur dimension funéraire : rites, modes d'inhumation et accessoires métalliques ont permis de définir un faciès culturel cohérent et original (Baray 1991, 1999 ; Baray *et al.* 1994 ; Baray, Chaume, Millet 2007 : 192-197). S'appuyant sur une abondante documentation funéraire, L. Baray insiste à juste titre sur le fait que ce faciès culturel semble être exempt d'apports ethniques massifs issus

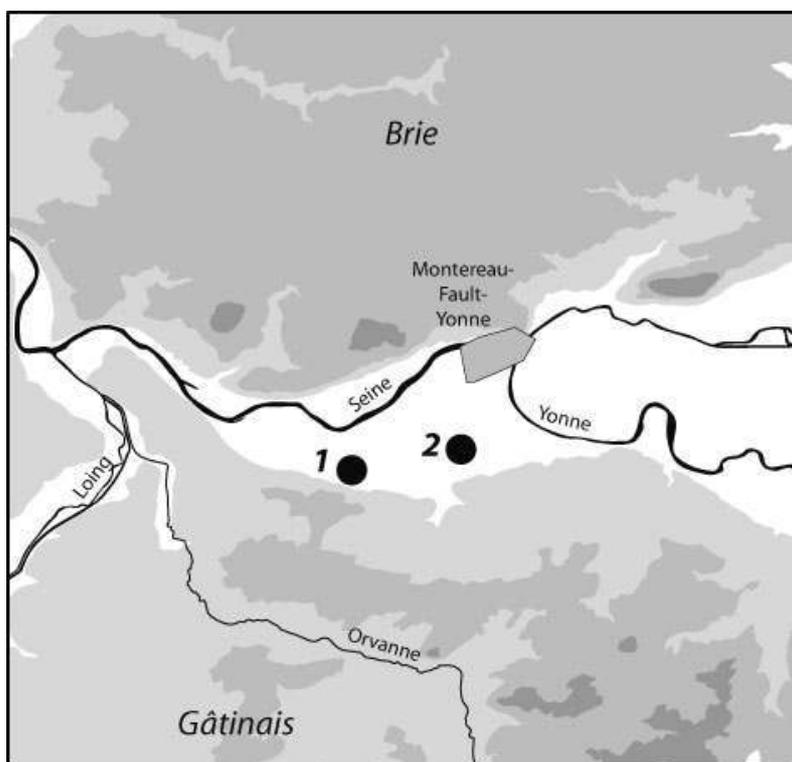


de l'aire champenoise, ce que soulignent divers aspects du rituel, notamment l'absence de tout dépôt de céramique ou alimentaire dans les sépultures du V^e et du début du IV^e s. av. J.-C. (Baray 1991 ; Baray 1999 : 118-120). En revanche, en raison d'une documentation largement déficiente et de l'indigence des publications, l'habitat et la céramique de La Tène ancienne n'ont pu occuper la place qui leur revenait dans la définition du faciès culturel, même si quelques données préliminaires ont été publiées sur les établissements ruraux (Gouge, Séguier 1993) et sur la céramique des habitats de Grisy-sur-Seine (Gouge, Leconte 1999), alors que de modestes ensembles domestiques du secteur de Varennes-sur-Seine et La Grande Paroisse sortaient de leur anonymat (Marion 2004). Du côté icaunais, les séries domestiques du IV^e s. av. J.-C. sont aussi indigentes qu'en Île-de-France, et, à côté des importantes nécropoles des coteaux crayeux du Sénonais, on ne peut guère citer comme unique contrepoint que l'habitat des Boulins à Saint-Julien-du-Sault (Poyeton 1999).

- 2 Depuis ces travaux, la documentation s'est largement renouvelée dans la partie occidentale de l'aire sénonaise, à savoir dans la Bassée et dans la plaine d'interfluve Seine-Yonne, par la fouille de nouvelles nécropoles (Séguier, Delattre 2005 ; Séguier 2005) et surtout par la découverte d'un certain nombre d'occupations à caractère domestique essentiellement localisées dans le secteur aval de l'interfluve (communes de Varennes-sur-Seine et de Ville-Saint-Jacques).
- 3 Par ailleurs, le faciès céramique de La Tène A du secteur Seine-Yonne a pu être défini grâce à l'étude d'un aménagement de berge fouillé à Bazoches-lès-Bray et daté par dendrochronologie des années 450/425 à 400 av. J.-C. (Peake *et al.* 2005). L'étude de la céramique associée a permis de montrer que le faciès était alors encore très marqué par les traditions du Hallstatt D3, à ceci près que les vases peints et un certain nombre des formes de la vaisselle fine (jattes, bols à épaulement) avaient, semble-t-il, disparu (*ibid.* : 173-176). D'ailleurs, à la lumière de ces résultats, plusieurs sites de la Bassée initialement datés du Hallstatt final, mais exempts de toute céramique peinte en dépit de séries non négligeables, semblent devoir être plutôt attribués à La Tène A (*ibid.* : 176).
- 4 Les deux sites présentés ici, Bois d'Echalas à Ville-Saint-Jacques et Beauchamp à Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne), viennent en grande partie combler les lacunes documentaires sur l'habitat et la céramique du début du IV^e s. et enrichir les problématiques de leur dimension économique et culturelle en raison, notamment, de la richesse en mobilier qu'ils recèlent.

1. Les habitats

Fig. 1 : Localisation des sites (infographie : p. Pihuit, INRAP).



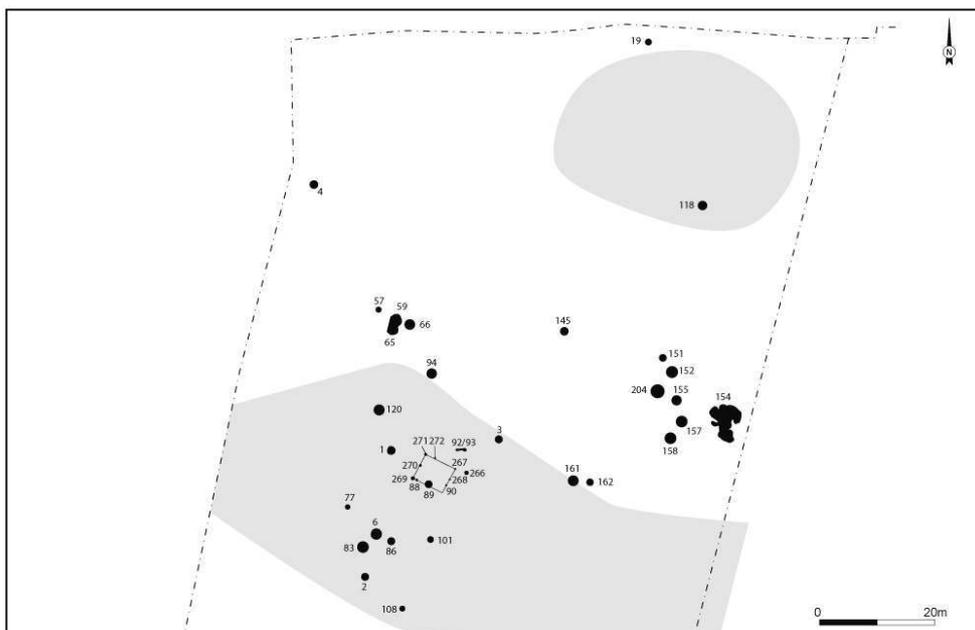
- 5 Les deux sites qui font l'objet de la présente étude sont tous deux implantés à l'aval de la confluence entre la Seine et l'Yonne à peu de distance des deux cours d'eau (Fig. 1) et distants de 2800 m l'un de l'autre. Ils ont été découverts dans le cadre des opérations d'archéologie préventive entreprises systématiquement dans les carrières d'extraction de granulats de la Bassée.

1.1. L'habitat de Bois d'Echalas à Ville Saint-Jacques

1.1.1. Le site et ses structures (SR et JMS)

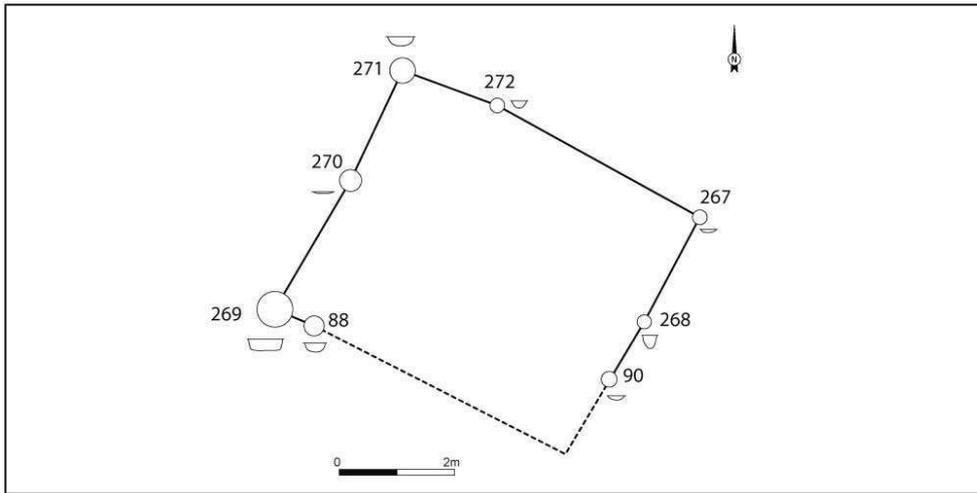
- 6 L'habitat¹ (Fig. 2), installé sur les limons tardiglaciaires de débordement, localement altérés (limons bruns), reposant sur la nappe alluviale de sables et graviers, occupe un espace de 60 m sur 75 m, soit une superficie de 4500 m² ; l'importance des décapages entrepris de part et d'autre de l'espace délimité par les structures de La Tène ancienne permet d'envisager que l'on dispose de la presque totalité de la surface de l'établissement². Ce dernier se compose d'un bâtiment sur poteaux localisé au cœur de l'emprise du site, d'un puits, d'une fosse polylobée, de deux petites fosses atypiques à fond plat et de 24 silos ou fosses de conservation de fonction assimilée. L'unité de cet ensemble domestique est assurée par l'homogénéité stylistique de la céramique qui en provient et par plusieurs remontages ou appariements de tessons reliant diverses structures. La disparition de l'essentiel des éléments participant à l'organisation de l'espace (bâtiments, éventuelles palissades...) interdit toute interprétation du plan livré par la fouille. Tout au plus peut-on constater l'existence de deux concentrations de silos et fosses au Sud-Est et au Sud-Ouest, mais aussi la présence de structures dispersées dans la moitié nord de l'espace.

Fig. 2 : Ville-Saint-Jacques, Bois d'Echallas : plan général de l'établissement ; fond grisé : substrat de limon tardiglaciaire altéré (brun) ; fond blanc : substrat de limon tardiglaciaire jaune (infographie : p. Pihuit, INRAP).



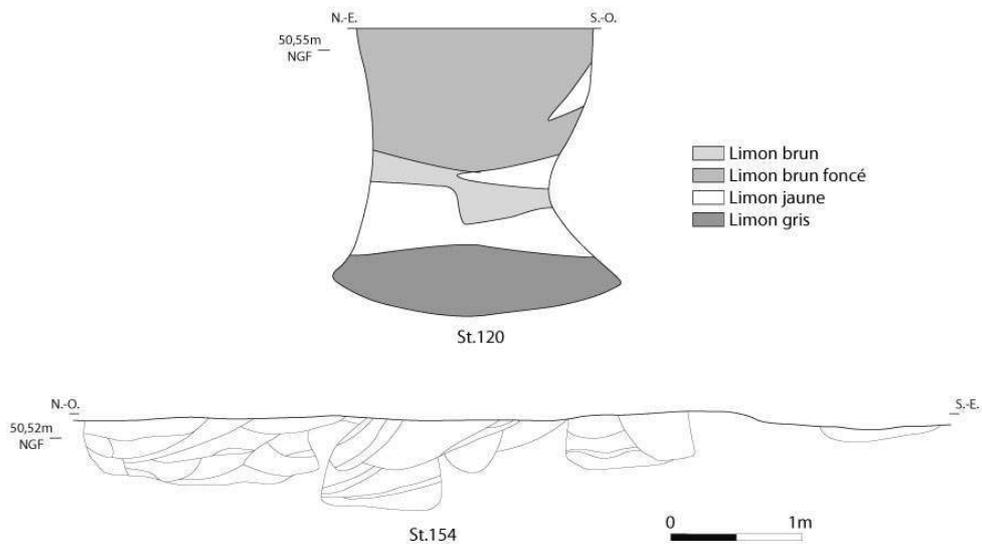
- 7 Le bâtiment (Fig. 3) : il s'agit d'une construction rectangulaire, légèrement trapézoïdale, à ossature de six poteaux complétée par deux poteaux sur le côté occidental, de 6 m de long et 5 m de large, orientée grossièrement est-ouest. La distribution des poteaux n'est pas parfaitement cohérente, ce qui suggère que le plan peut être incomplet, des poteaux ayant été effacés par l'érosion agricole moderne. En l'état de la documentation, ce bâtiment à huit poteaux s'apparente à une structure de conservation de type grenier ou à une annexe de fonction indéterminée ; il est peu probable qu'un tel bâtiment ait eu un usage d'habitation malgré sa position centrale vis-à-vis du dispositif domestique. Du fait du caractère sans doute lacunaire du plan, il est bien difficile d'établir des comparaisons avec tout autre plan de grenier, mais les structures de ce type, implantées sur au moins six poteaux porteurs, sont très fréquentes à l'âge du Fer, notamment en Bassée (Gouge, Séguier 1994).

Fig. 3 : Ville-Saint-Jacques, Bois d'Echalas : le bâtiment, plan et coupes (en pointillé : tracé hypothétique des parois) (infographie : p. Pihuit, INRAP).



- 8 Le puits 120 (Fig. 4) : il s'agit d'une structure de plan circulaire d'1 m de diamètre, à profil cylindrique, avec léger étranglement médian dû à l'affaissement des parois ; le fond, légèrement convexe, est atteint à 2,20 m de profondeur. La base du remplissage se composait, sur 0,50 m d'épaisseur, d'un sédiment limono-argileux gris hydromorphe confirmant bien la fonction comme puits à eau de cette structure.

Fig. 4 : Ville-Saint-Jacques, Bois d'Echalas : coupes du puits et de la fosse polylobée (infographie : p. Pihuit, INRAP).



- 9 La fosse polylobée 154 (Fig. 4) est constituée d'une grappe de creusements plus ou moins circulaires à fond aplati ou concave (7 m de long pour 4 m de large), atteignant au maximum 0,70 m de profondeur. Le remplissage, complexe et pauvre en apports anthropiques, est caractéristique de ce type d'aménagement : il est constitué essentiellement de déblais de creusement des différents lobes (limon beige) et de terre végétale altérée. Cette fosse peut être mise en relation avec la construction et l'entretien du bâtiment.

Fig. 5 : Ville-Saint-Jacques, Bois d'Echalas : plan de répartition des silos en fonction de leur typologie (infographie : p. Pihuit, INRAP).

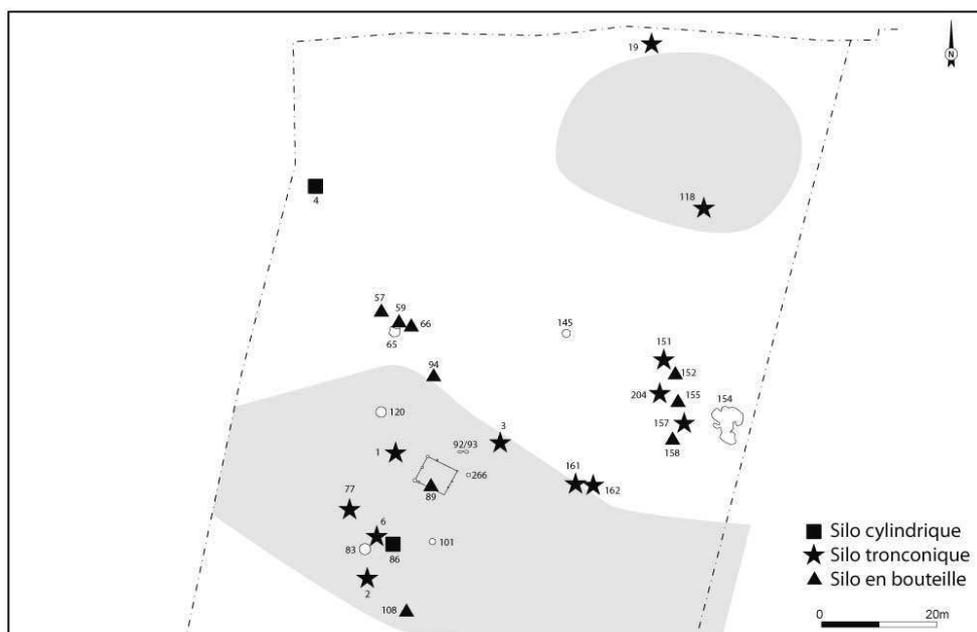
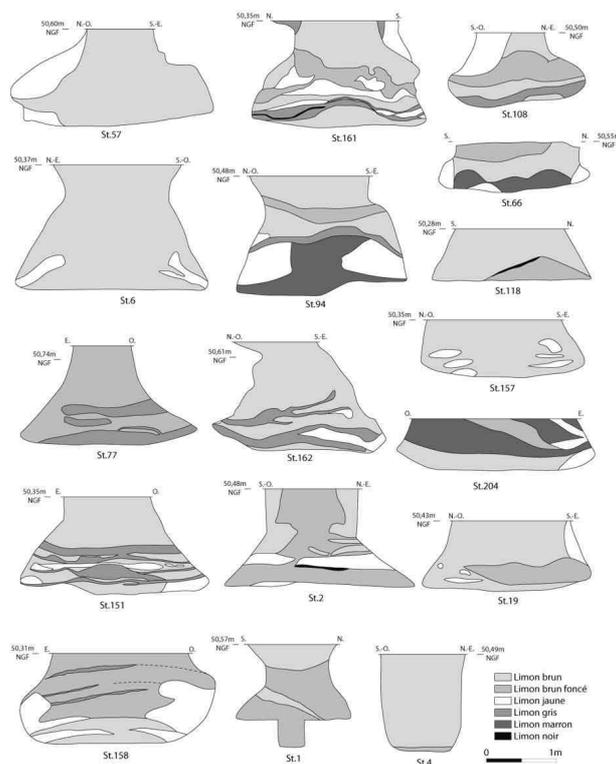


Fig. 6 : Ville-Saint-Jacques, Bois d'Echalas : coupes des silos (infographie : p. Pihuit, INRAP).



- 10 Les silos et structures apparentées sont distribués dans toute l'emprise de l'établissement. Ces structures appartiennent à trois types principaux (Fig. 5-6), plus ou moins explicites en fonction de leur arasement : en dehors d'une structure atypique (silo 83), on distingue deux silos cylindriques à fond plat (silo 4 et 86 : Fig. 6), des silos à profil tronconique et

fond plat surmonté d'un goulot cylindrique généralement très dégradé ou disparu (silos 1, 2, 3, 6, 19, 77, 118, 151, 157, 161, 162, 204, 266 : Fig. 6) et des silos en forme de bouteille pansue plus ou moins marquée à fond plat ou aplati surmontée d'un goulot cylindrique généralement dégradé (silos 57, 59, 66, 89, 94, 108, 152, 155, 158 : Fig. 6). L'un des silos tronconiques (silo 1) présente la particularité de disposer d'un surcreusement cylindrique au centre. On constate que les silos tronconiques sont plus nombreux que les silos en bouteille ; leur distribution dans l'emprise de l'établissement s'effectue sans regroupement significatif ou apparent (Fig. 5). Ces structures, si fréquentes aux âges des métaux, ont-elles les mêmes fonctions ? En l'absence de données sur leur contenu, il n'est pas possible de se prononcer, mais rien, en dehors de leur forme, par ailleurs très classique (Gransar 2000 : 284) ne permet a priori de les séparer. On constate simplement qu'à Ville-Saint-Jacques, le volume moyen des silos en bouteille est de 3,87 m³ (extrêmes compris entre 1,58 et 6,39 m³), valeur un peu plus élevée que celle des silos tronconiques : 3,42 m³ (extrêmes compris entre 0,33 et 7,09 m³). Les volumes les plus importants figurent aussi bien parmi les silos en bouteille (5,34 et 6,39 m³) que dans les silos tronconiques (7,09 m³), alors que le plus petit silo présente un profil tronconique (0,33 m³). Le comblement de ces structures est très variable d'un silo à l'autre (Fig. 6). Dans deux cas, la séquence stratigraphique débute, en partant de la base, par un niveau de limon marron foncé correspondant sans doute à un niveau de piétinement au fond de la structure, lié à son utilisation, à son entretien ou sa vidange (silos 59, 94 et 155). Dans quelques cas, ce sont des apports issus de l'altération des parois (silos 66, 86, 152) qui se trouvent à la base de la séquence, suggérant que ces derniers sont restés ouverts un certain temps avant d'être remblayés. Mais, le plus souvent, le remplissage initial est constitué par des apports de limon brun ou gris cendreuse constitués de rejets domestiques, correspondant à une utilisation de la structure comme dépotoir immédiatement après leur abandon (silos 1, 2, 3, 4, 6, 19, 57, 77, 83, 108, 118, 151, 157, 158, 161, 162, 204). Le remblaiement de ces fosses peut être massif (silo 6, 19, 57, 66, 118, 152, 157) ou rythmé par de fins niveaux dont la composante organique et cendreuse, importante, suggère leur utilisation comme dépotoir et lieu de vidange de foyers pendant un laps de temps qu'il est difficile d'estimer (silos 77, 94, 151, 161, 162). Le remblai terminal est presque toujours constitué d'un apport massif de limon brun de condamnation, généralement assez riche en mobilier, probablement prélevé dans les sols de l'habitat.

1.1.2. Le mobilier (JMS)

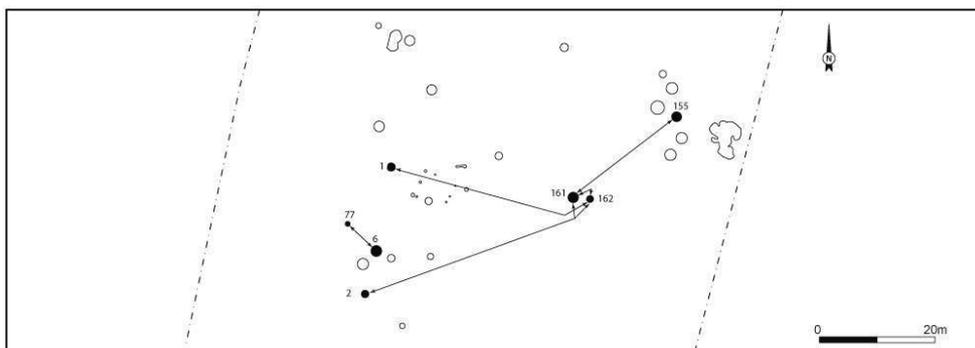
1.1.2.1. La céramique

Fig. 7 : Ville-Saint-Jacques, Bois d'Echalas : composition globale du mobilier céramique.

NMI %	forme	st.1	st.2	st.3	st.6	st.57	st.59	st.66	st.77	st.83	st.86	st.89	st.94	st.101	st.108	st.118	st.120	st.151	st.152	st.154	st.155	st.161	st.162	st.204	st.266	total
1,88	pot ovoïde								1												1	1				3
	pot en tonnelet								1																	1
	vase indéterminé à piedouche																				1					1
	jatte à profil en S																						1			1
0,31	tonnelet à col rentrant																						1			1
65,52	pot situliforme à épaule arrondie								5	2											1			1		9
	pot situliforme à épaule anguleuse								1	1								1				1	1	1		7
	pot situliforme à col haut								1																	1
	pot situliforme indéterminé	1	1	3					1	6	1				1						2	9	2			28
	pot ovoïde										1								1			1		1		4
	pot à col haut	1	2																		1		1			5
	pot indéterminé	2	2	1	6				6										3					1		22
	jatte arrondie	1	1	4	8	1		2	4		1	1			4			1		1		15	3	1		48
	jatte à profil en S	1	3	2	2		1				1	1		1					1			2	1	1		17
	jatte à épaulement								5		1				1				2					1		12
	jatte carénée					1					1	2			1					1		1	3			10
	jatte tronconique																				1	2	3			9
	plat tronconique à lèvre en boucelet														1	1							1			3
	couvercle à tenons			1																						1
	gobelet											1											1			2
	micro-vase								2				1		1				3				3	1		11
	godet à alvéoles								1																	1
	passoire																									1
	indéterminé			1				1					1	2	1								4	7		18
32,29	pot situliforme à épaule arrondie	3	6		3																1			1		14
	pot situliforme à épaule anguleuse								1	1	2											1		1		11
	pot situliforme indéterminé			2	5								1		1							3	2	4	1	20
	pot sans col								1													1				2
	pot indéterminé			1			1									1	1									5
	jatte tronconique	4	1	2					1	1																9
	jatte arrondie				1				4		2			1	1								2	3		14
	jatte biconique	3								1																4
	jatte à bord festonné		1						2																	3
	faïence																									1
	godet																									1
	jarre								1	1	1											1		2		7
	indéterminé	3			1		1	3				2		1									1			12
		8	25	18	30	3	2	4	41	1	17	8	9	4	16	2	2	24	1	2	15	48	32	5	1	319

- 11 L'étude de la céramique, qui satisfait aux protocoles les plus communément adoptés désormais dans les études céramologiques (Arcelin, Tuffreau-Libre 1998), a permis de mettre en évidence 319 individus pour un total de 1811 fragments, ce qui constitue, pour la période envisagée, une série importante, dont les éléments sont dispersés dans 24 structures (Fig. 7). Les ensembles les plus importants (au moins 15 NMI) sont issus des silos 2, 3, 6, 77, 86, 108, 151, 155, 161 et 162. Quatre ensembles regroupent plus de 30 récipients (silos 6, 77, 161 et 162). Outre la richesse de ces structures qui présentent des assemblages tout à fait comparables, l'étude détaillée de la céramique a permis de mettre en évidence des raccords de tessons entre plusieurs structures (Fig. 8) : c'est le cas entre les silos 1 et 162, 6 et 77, 155 et 161, ainsi qu'entre les silos 161 et 162 ; par ailleurs, les restes d'un vase étaient éparpillés dans les silos 2, 161 et 162. Les silos 1, 2, 155, 161 et 162 au moins peuvent donc être considérés comme constituant un ensemble à part entière qui regroupe à lui seul 129 vases en NMI, soit plus du tiers de l'effectif. Le regroupement des silos 6 et 77 constitue un autre groupe fort de 71 individus. Ces deux lots, étroitement imbriqués sur le plan topographique et largement comparables du point de vue typologique, constituent donc un matériel de choix rassemblant les deux tiers des vases identifiés. Les raccords entre tessons présentent l'intérêt d'assurer que les déchets domestiques rejetés dans ces fosses ont été constitués sur un laps de temps probablement court et donc que la série obéit à une cohérence d'ensemble, ce que l'homogénéité stylistique du matériel (formes et décors) vient largement confirmer.

Fig. 8 : Ville-Saint-Jacques, Bois d'Echalas : plan des remontages entre céramiques (infographie : p. Pihuit, INRAP).



- 12 Les céramiques sont majoritairement montées sans l'aide du tour, mais la présence de céramique tournée (78 fragments pour 7 NMI soit un peu plus de 2 %) est notable. La céramique tournée de Ville-Saint-Jacques est une production à pâte finement dégraissée de sables quartzeux et cuite en mode B, la cuisson, très bien maîtrisée donnant des teintes gris clair homogènes. Cette vaisselle, issue de trois des plus riches structures (silos 77, 155 et 161), possède un répertoire typologique restreint à trois formes principales. La première est un pot ovoïde à panse large et embouchure étroite, dont le col présente des moulurations plus ou moins régulières (Fig. 16, n° 1) ; l'un de ces pots présente une côte en relief hachurée (guillochée) alors que la panse est ornée de légères cannelures obliques (Fig. 15, n° 1), l'exemplaire du silo 77 reposant sur un piédouche (Fig. 11, n° 5). Il est possible que le piédouche isolé du silo 155 (Fig. 15, n° 2) renvoie à la même forme. Le second type identifié est un vase tonnelet à panse étroite et fusiforme marquée par des moulurations (Fig. 11, n° 6). Enfin on compte une unique jatte à profil en S (Fig. 17, n° 2).
- 13 Aux côtés de cette production présumée locale ou régionale, figure un vase probablement tourné, à pâte beige et à décor de motifs noirs curvilignes sur fond rouge (Fig. 17, n° 1) ; il s'agit d'un grand pot à col rentrant et épaule moulurée. De toute évidence il s'agit d'une importation de la zone champenoise où la céramique à décor noir sur fond rouge, régulièrement distribuée dans un certain nombre de sépultures de l'aire marnienne, provient d'un ou plusieurs ateliers spécialisés localisés entre la Suippes et la Marne ; nous reviendrons plus loin sur cette pièce exceptionnelle dans le contexte local.
- 14 Au sein de la céramique non tournée, on distingue deux séries : les vases à pâte fine (et semi-fine) et ceux à pâte grossière. À de rares exceptions près, les pâtes fines sont de teinte beige ou brune à gris foncé (à cœur en général plus foncé) ; elles sont dégraissées à l'aide de sable quartzeux et de fragments de calcaire, accessoirement de petits nodules rouges ; la présence de mica est fréquente mais irrégulière. Les pâtes grossières, souvent brunes ou rougeâtres, sont dégraissées à l'aide des mêmes composants, mal calibrés et grossiers, additionnés parfois de silex et de matériaux argileux (tessons broyés, terre séchée) ou sont constituées d'un mélange d'argiles différentes mal malaxées ; dans quelques cas, on a pu observer la présence de vacuoles liées à l'adjonction de fibres végétale, voire des empreintes de graines de céréales suffisamment nombreuses et régulièrement dispersées pour que l'on puisse se demander s'il ne s'agit pas d'un ajout volontaire. Par ailleurs, la surface des vases grossiers est très souvent rendue rustique par raclage ou sablage. À Ville-Saint-Jacques, le ratio entre céramique non tournée fine et céramique non tournée grossière s'établit à deux tiers pour un tiers. Ce rapport semble

être une constante sur l'ensemble du site comme le montre l'examen des structures les plus riches qui ne sont pas reliées à d'autres par les remontages (silo 151). En revanche, dans le silo 2, les deux catégories sont représentées dans des proportions équilibrées. De telles différences témoignent de la variabilité de la composition des assemblages liée à la représentativité des échantillons où à la spécialisation de certains secteurs de l'habitat.

Fig. 9 : Ville-Saint-Jacques, Bois d'Echalas : mobilier des structures 1 (n° 1-6), 2 (n° 7-8) et 6 (n° 7-19) (infographie : p. Pihuit, INRAP).

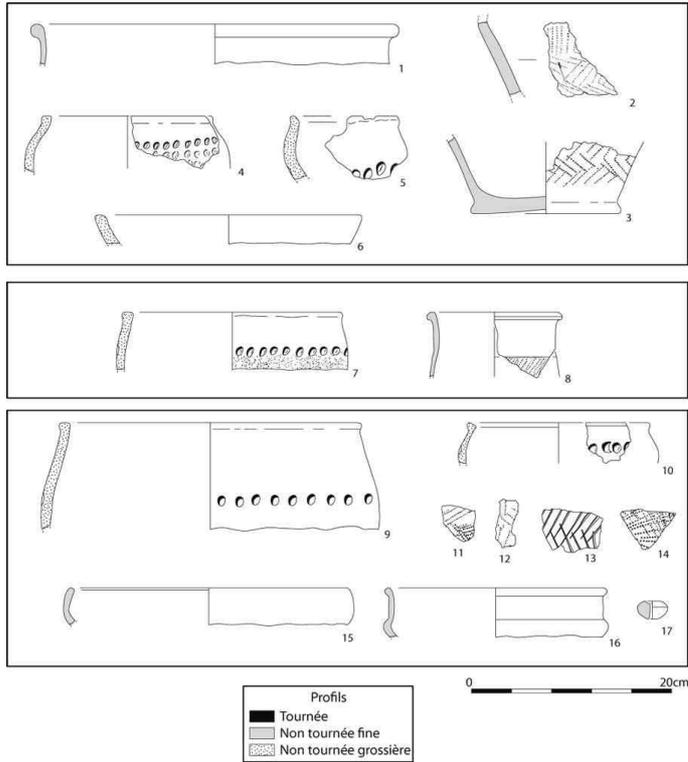


Fig. 10 : Ville-Saint-Jacques, Bois d'Echalas : mobilier de la structure 3 (n°1 : fer) (infographie : p. Pihuit, INRAP).

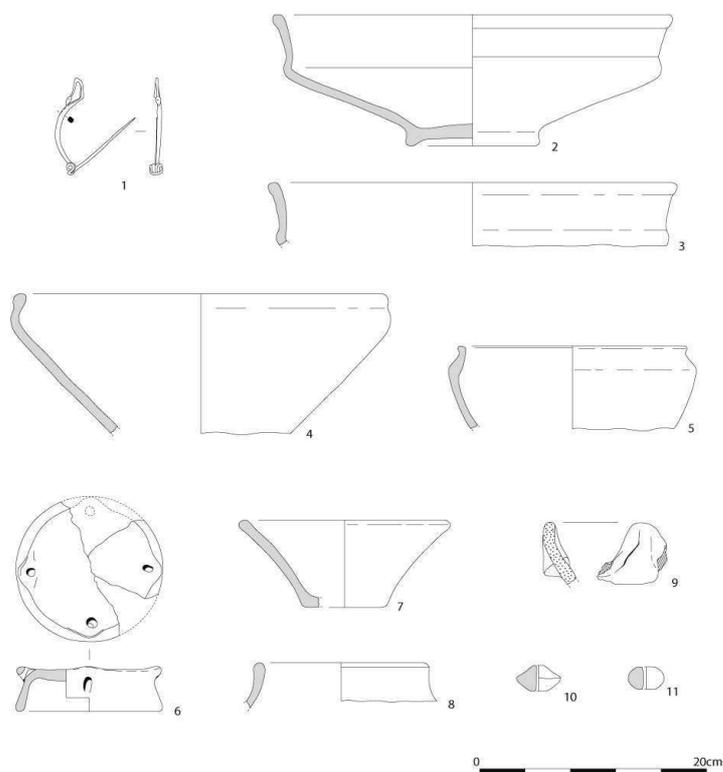
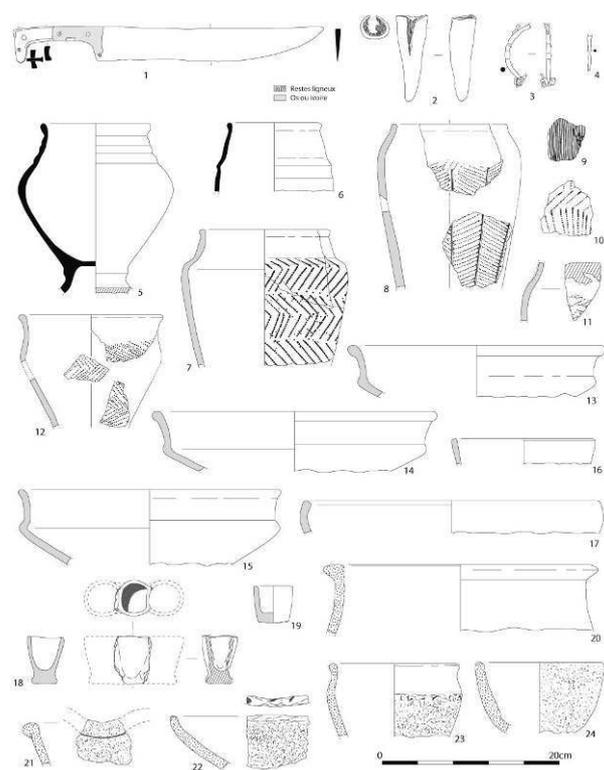


Fig. 11 : Ville-Saint-Jacques, Bois d'Echalas : mobilier de la structure 77 (n° 1-4 : fer) (infographie : p. Pihuit, INRAP).



- 15 La céramique non tournée fine illustre une gamme typologique assez large. Les formes hautes représentent 26 % du corpus. Il s'agit essentiellement de pots dont la tendance générale est d'obéir à un profil situliforme à épaule arrondie (Fig. 11, n° 8 ; Fig. 15, n° 4) ou à rupture de pente plus anguleuse (Fig. 14, n° 6 ; Fig. 16, n° 4). Il existe une variante à col haut de ces pots à tendance situliforme (Fig. 11, n° 7, 12 ; Fig. 14, n° 10). Quatre pots sont des ovoïdes à col plus ou moins développé (Fig. 12, n° 13 ; Fig. 14, n° 8 ; Fig. 15, n° 3 ; Fig. 17, n° 6). Enfin on comptabilise cinq vases à col haut dont la forme de la panse est difficilement qualifiable (Fig. 9, n° 8). On note que 21 pots sont décorés au peigne et la totalité des tessons portant ce style décoratif doit renvoyer à des formes hautes et, préférentiellement, à des situliformes puisque ce type domine nettement le corpus. Avec près de 48 % de l'assemblage, les formes basses et ouvertes sont nettement majoritaires. Cette famille se partage entre un groupe homogène et majoritaire de jattes à profil arrondi à bord plus ou moins rentrant (Fig. 9, n° 15 ; Fig. 11, n° 17 ; Fig. 13, n° 2, 6 ; Fig. 14, n° 9 ; Fig. 17, n° 7) représentant 23 % de la céramique fine, d'assez nombreuses jattes à profil en S de type varié (Fig. 16, n° 5 ; Fig. 17, n° 5), un groupe très homogène de jattes à épaulement à lèvre en bourrelet plus ou moins marqué et col droit ou légèrement évasé, généralement dotées d'un grand diamètre d'ouverture (Fig. 10, n° 2 ; Fig. 11, n° 13-15 ; Fig. 12, n° 2 ; Fig. 14, n° 4 ; Fig. 17, n° 4), des jattes carénées à profil segmenté (Fig. 12, n° 1 ; Fig. 13, n° 15-16 ; Fig. 14, n° 5 ; Fig. 16, n° 6) et quelques jattes tronconiques (Fig. 11, n° 16 ; Fig. 15, n° 14). Une forme originale, qui semble constituer une famille à part entière, est constituée par trois assiettes tronconiques à lèvre en bourrelet saillant (Fig. 13, n° 7 ; Fig. 16, n° 9). Les micro-vases sont relativement nombreux (onze exemplaires) et variés, du godet simple (Fig. 11, n° 10 ; Fig. 14, n° 11-12) au vase miniature (Fig. 13, n° 10 ; Fig. 14, n° 13 ; Fig. 16, n° 12). Parmi les formes diverses, un couvercle (à moins qu'il ne s'agisse d'une coupelle) doté de quatre tenons de suspension perforés (Fig. 10, n° 6) se distingue du lot, une anse perforée isolée (Fig. 16, n° 14) pouvant suggérer la présence d'un second vase du même type, ainsi que deux gobelets au profil atypique (Fig. 12, n° 18 ; Fig. 16, n° 13). Une autre forme originale (mais doit-on la classer parmi la vaisselle ?) est constituée par une barrette allongée muni d'au moins trois alvéoles modelées (Fig. 11, n° 18). On compte enfin un fond de passoire (Fig. 14, n° 15).

Fig. 12 : Ville-Saint-Jacques, Bois d'Echalas : mobilier des structures 86 (n° 1-8), 89 (n° 9-14) et 94 (n° 15-19) (n° 19 : alliage cuivreux) (infographie : p. Pihuit, INRAP).

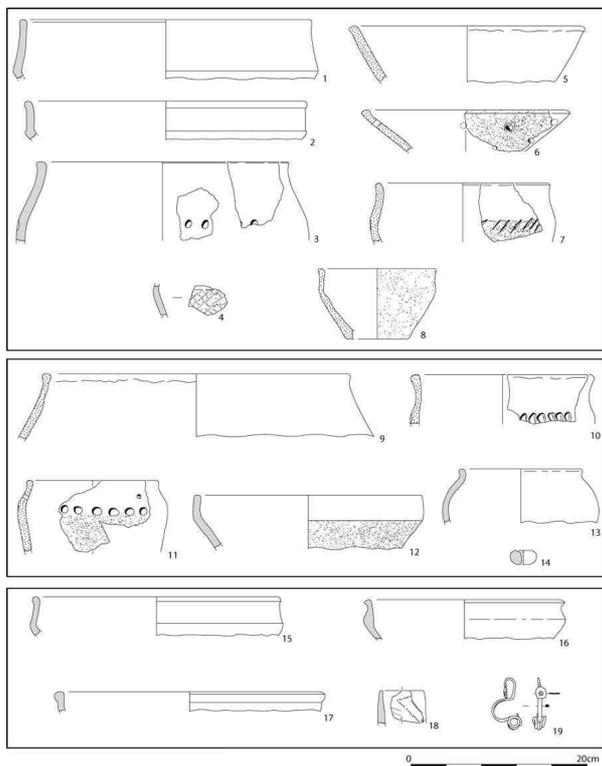
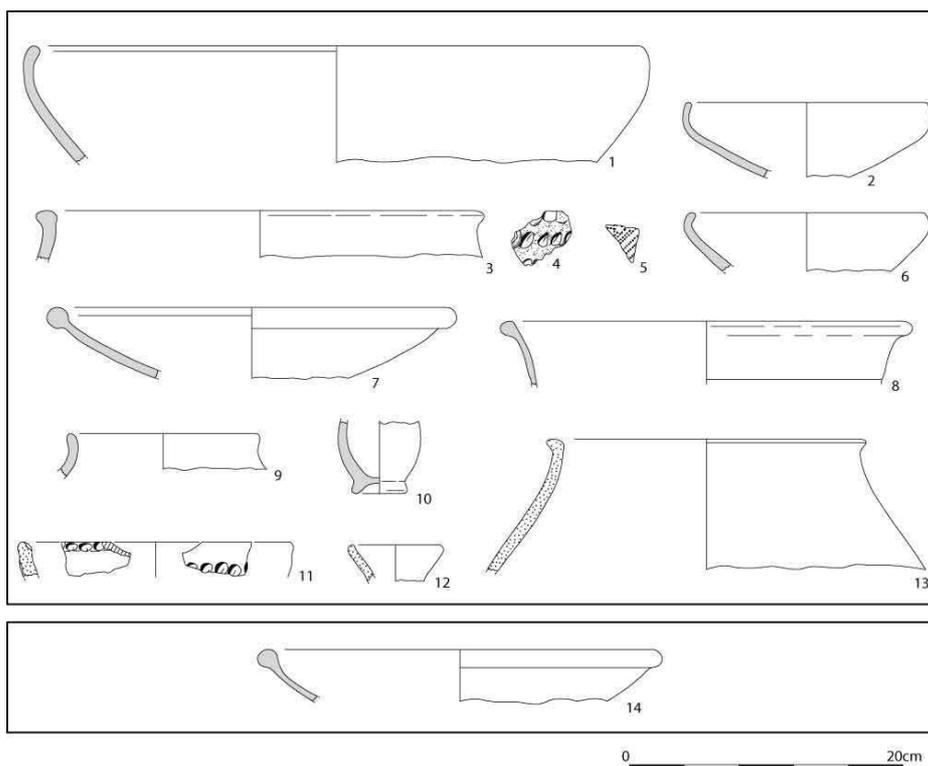


Fig. 13 : Ville-Saint-Jacques, Bois d'Echalas : mobilier des structures 108 (n° 1-13) et 118 (n° 14) (infographie : p. Pihuit, INRAP).



- 16 À l'exception d'un gobelet, les décors sur céramique non tournée fine sont exclusivement réservés aux formes hautes. La syntaxe décorative est très monotone. En effet, en dehors de cinq pots situliformes agrémentés d'une simple ligne d'impressions digitées sur la rupture de pente, presque tous les décors sont couvrants. Le motif le plus fréquent est réalisé par impression d'un peigne comptant de 5 à 17 dents. Dans 22 cas, le motif est un zigzag vertical apposé sur la panse d'un pot (21 cas : Fig. 9, n° 2-3 ; Fig. 11, n° 7, 10, 12 ; Fig. 12, n° 4 ; Fig. 14, n° 4, 6 ; Fig. 16, n° 2 ; Fig. 17, n° 3) et dans un cas sur un gobelet (Fig. 12, n° 18), mais il semble exister des décors couvrants complexes (Fig. 16, n° 3). La fréquence de ce type de décor doit être considérée comme un trait chronoculturel majeur de l'ensemble d'autant que presque toutes les structures suffisamment riches en ont livré à l'exception de la fosse 3, mais peut-être est-ce la constitution de l'échantillon qui est, dans ce cas, la cause de cette absence. La distribution de cette technique de décor est d'ailleurs quasiment uniforme dans l'emprise de l'unité domestique étudiée, presque toutes les structures en ayant livré. Les autres motifs au peigne sont soit incompréhensibles car lus sur des tessons trop réduits, soit disposés en lignes horizontales (Fig. 16, n° 4), soit disposés en bandes verticales obliques séparés par des traits tracés au brunissoir, motif finalement assez proche d'un zigzag, mais cette fois-ci horizontal (Fig. 11, n° 8). Dans deux cas, le motif en zigzag a été incisé (Fig. 9, n° 13 ; Fig. 14, n° 7). On doit également mentionner la présence d'un tesson portant un décor couvrant en « grains de café » et d'un vase à panse peignée verticalement (Fig. 11, n° 9).

Fig. 14 : Ville-Saint-Jacques, Bois d'Echalas : mobilier de la structure 151 (infographie : p. Pihuit, INRAP).

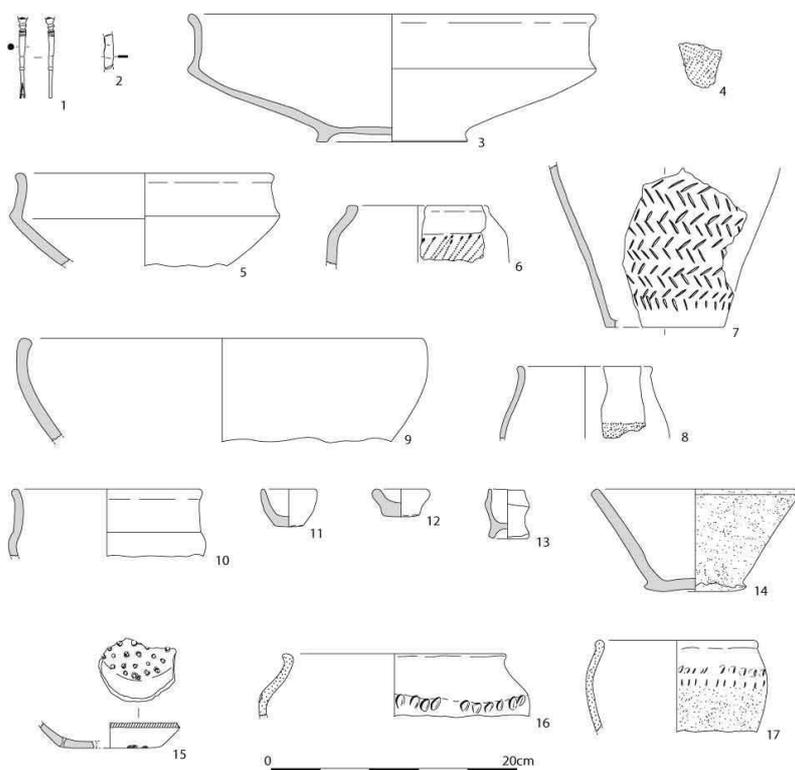
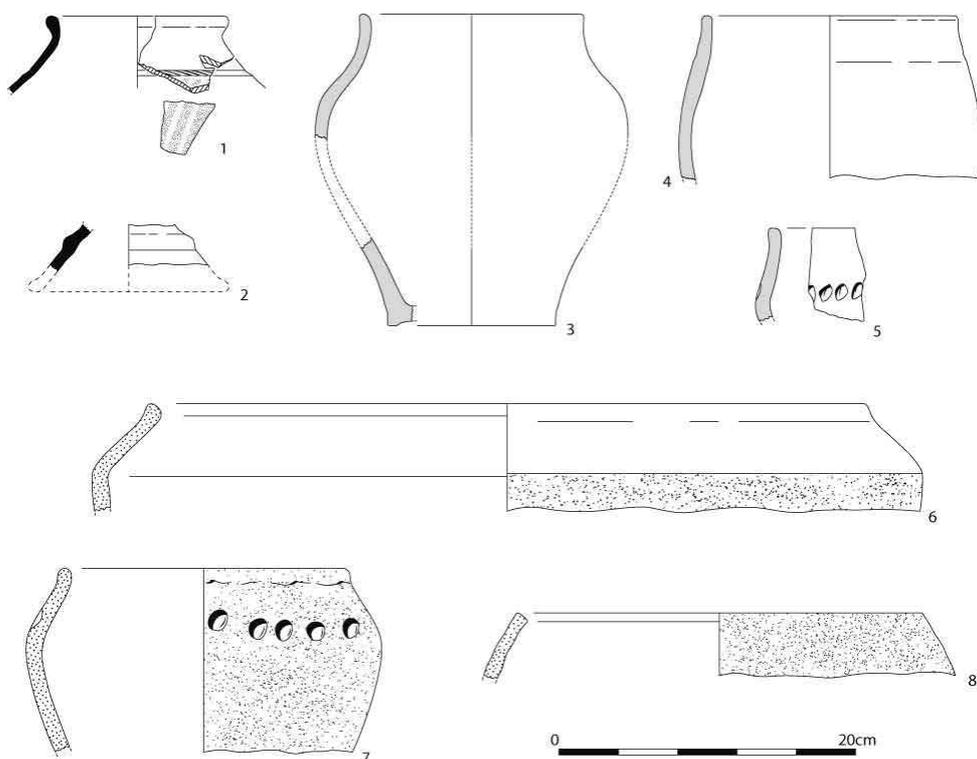


Fig. 15 : Ville-Saint-Jacques, Bois d'Echalas : mobilier de la structure 155 (infographie : p. Pihuit, INRAP).



- 17 La céramique non tournée grossière se compose à 52 % de pots. Ceux-ci sont majoritairement des situliformes (45 vases) à épaule arrondie (Fig. 9, n° 4, 7, 9 ; Fig. 12, n° 3 ; Fig. 14, n° 17 ; Fig. 15, n° 7 ; Fig. 18, n° 3) ou anguleuse (Fig. 12, n° 7 ; Fig. 13, n° 10-11 ; Fig. 14, n° 16 ; Fig. 17, n° 11), la rupture de pente étant fréquemment soulignée par une ligne d'impressions digitées (24 cas) simple, double ou par des incisions courtes. On comptabilise également deux pots sans col à bord rentrant (Fig. 15, n° 8). Les formes ouvertes représentent 27 % du corpus : il s'agit de jattes tronconiques généralement de grande taille (Fig. 17, n° 8), même s'il existe des exceptions, de jattes arrondies dont certains exemplaires sont dotés d'une échancrure servant de déversoir (Fig. 16, n° 18) alors que d'autres ont une lèvre digitée (Fig. 11, n° 22 ; Fig. 13, n° 11) et enfin de jattes biconiques (Fig. 12, n° 2, 8). Les jarres, au nombre de sept, montrent des profils très variés, à col droit (Fig. 11, n° 20) ou tronconique (Fig. 12, n° 9 ; Fig. 13, n° 13), ou à profil situliforme (Fig. 15, n° 6), l'une d'elles étant agrémentée d'un cordon lisse (Fig. 17, n° 9). Parmi les formes rares on dénombre deux jattes à bord festonné (Fig. 11, n° 21), une faisselle à panse tronconique (Fig. 12, n° 6) et un micro-vase.

Fig. 16 : Ville-Saint-Jacques, Bois d'Echalas : mobilier de la structure 161 (infographie : p. Pihuit, INRAP).

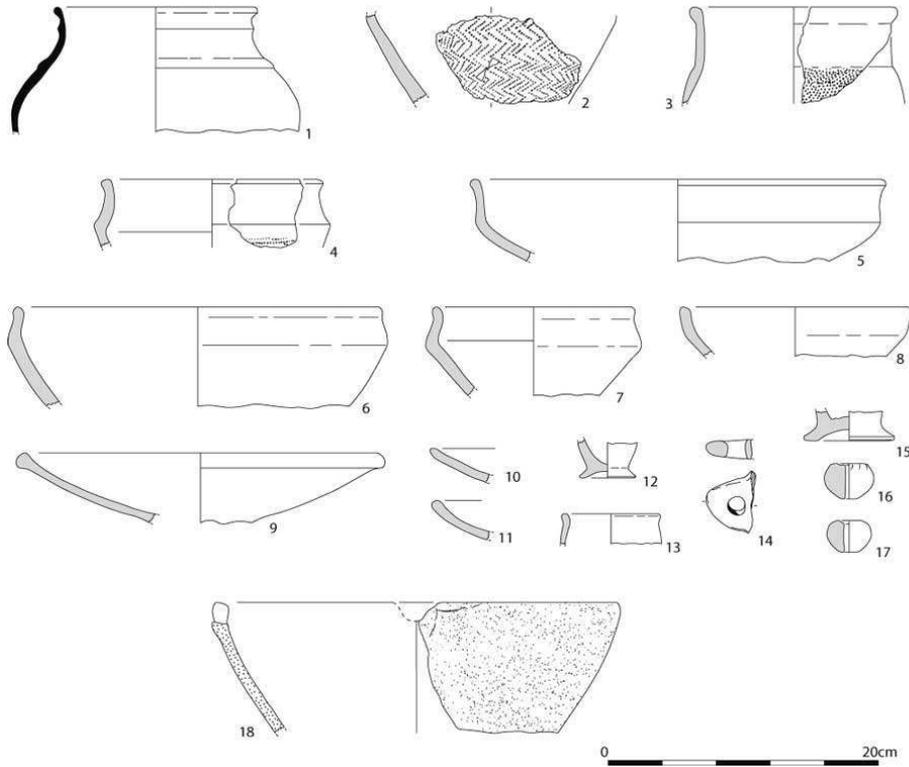


Fig. 17 : Ville-Saint-Jacques, Bois d'Echalas : mobilier de la structure 162 (infographie : p. Pihuit, INRAP).

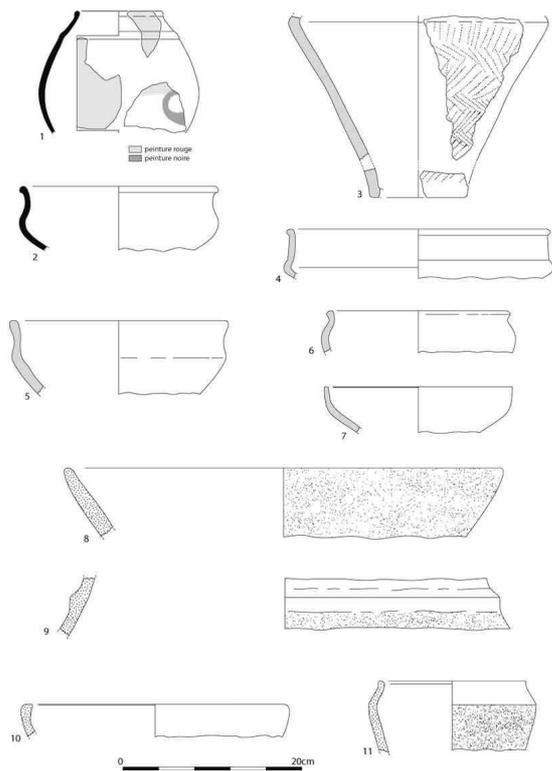
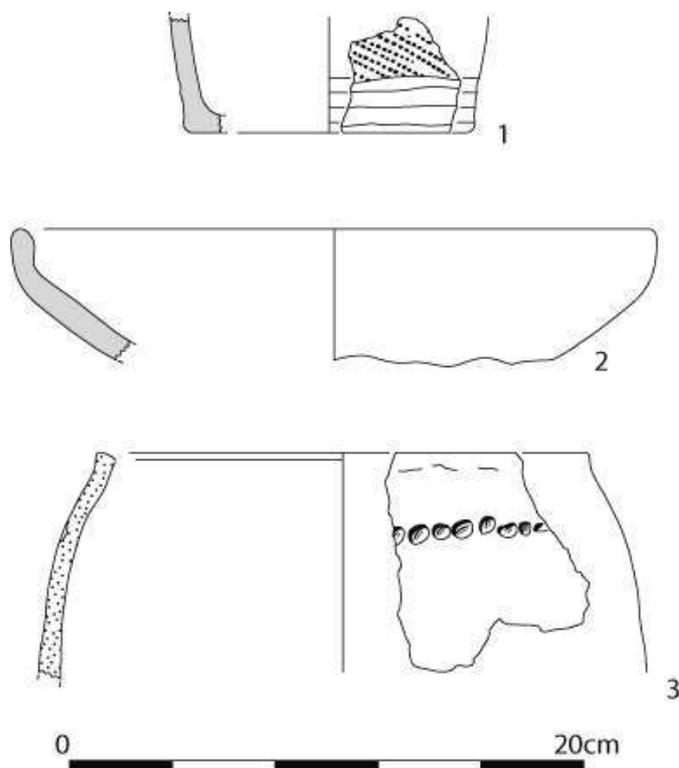


Fig. 18 : Ville-Saint-Jacques, Bois d'Echalas : mobilier de la structure 204 (infographie : p. Pihuit, INRAP).



1.1.2.2. Le mobilier métallique

- 18 Le site a livré un mobilier métallique relativement abondant, parmi lequel figurent trois fibules.
- 19 La fibule du silo 94 (Fig. 12, n° 19), en alliage base-cuivre, appartient au type de « Marzabotto » : le pied libre replié vers l'arc, aussi haut que le ressort, parallèle au porte ardillon, est terminé par un large disque moulé orné d'un cabochon disparu (corail ?) ; l'arc outrepassé est en oméga et le ressort à deux fois deux spires et corde externe. L'exemplaire du silo 3 (Fig. 10, n°1), en fer, est une fibule filiforme à arc en quart de cercle à courbure symétrique, de section carrée, pied triangulaire replié contre l'arc, terminé par une perle oblongue, et ressort à deux fois deux spires et corde externe. Celle du silo 77 (Fig. 11, n°3) obéit à un schéma de construction identique, à ceci près que l'arc, de section ronde, est orné d'une série de nodosités et que l'extrémité du pied est effilée. De ce même silo provient une tige en fer de section ronde (Fig. 11, n° 4) qui peut être un fragment d'épingle ou un ardillon de fibule.
- 20 Le silo 151 a livré deux objets en fer. Le premier est un *scalptorium* (Fig. 14, n° 1) à tige moulurée, dont la tête bouletée est incomplète. Le second est un fragment de tige à section rectangulaire (Fig. 14, n° 2) : il peut s'agir d'un fragment de soie de couteau.
- 21 Outre la fibule déjà décrite, le silo 77 a livré deux objets en fer. Le premier est un talon de lance de forme conique (Fig. 11, n° 2), de 10 cm de haut pour un peu moins de 4 cm de diamètre à l'ouverture, ce qui le place parmi les exemplaires de grande taille. Le second est un grand coutelas (Fig. 11, n° 1) long de 35 cm, à dos droit, dont le manche, coudé à

son extrémité, présente une section en U, les gorges étant destinées à recevoir un placage de baguettes d'os (ou d'ivoire ?) maintenues par quatre rivets en fer.

1.1.2.3. Le mobilier divers

- 22 Les fusaïoles sont les seuls objets trouvés en nombre significatif dans les silos de Ville-Saint-Jacques. Les 9 exemplaires proviennent des silos 2, 3 (deux objets), 6, 89, 94, 158 et 161 (deux objets) (Fig. 9, n° 17 ; Fig. 10, n° 10-11 ; Fig. 12, n° 14 ; Fig. 16, n° 16-17). Quant aux autres activités de production ou liées à l'artisanat, elles ne sont attestées par aucun élément (pesons, polissoir, meule, broyon, scorie, etc.).

1.1.3. Aspects économiques

1.1.3.1. Élevage et consommation carnée (BC)

- 23 Le matériel ostéologique constitué de plus de 1800 restes est dans l'ensemble assez bien conservé. Les os présentent un état de surface peu corrodé. Seules deux structures ont livré des vestiges présentant des états de conservation médiocre. Les silos 94 et 155 recelaient, d'une part, un nombre assez élevé de pièces minéralisées et d'autre part, des os fortement altérés par les radicelles de plantes. Le taux important de restes ayant pu faire l'objet d'une détermination spécifique (62 %) traduit néanmoins le bon état général du matériel. Les restes osseux analysés proviennent de silos réutilisés comme fosses-dépotoirs. La distribution des restes entre les structures est assez inégale. Les structures 2, 3, 6, 77, 161 et 162 concentrent à elles seules 73 % des restes osseux. Dans la majorité des cas, les os sont isolés, fragmentés. Les techniques de boucherie, les marques d'exposition directe au feu ou l'action des carnivores y ont largement contribué. De ce fait, les os longs entiers de mammifères sont peu abondants. L'incidence de ces différentes atteintes varie selon les espèces. Les traces de découpe concernent 15,4 % des os de bœufs, 6,3 % des esquilles de porcs et enfin 8,2 % des pièces de caprinés. Les ossements brûlés représentent en moyenne 4 % sur l'ensemble des pièces collectées. Ces caractéristiques indiquent qu'il s'agit essentiellement de déchets culinaires provenant d'animaux dont la chair a été consommée. Rares sont les animaux non-consommés figurant dans les dépotoirs. On citera néanmoins la présence probable de deux porcs entiers dans le silo 3 : un porcelet et un sujet immature.

Fig. 19 : Ville-Saint-Jacques, Bois d'Echalas : tableau de décompte des restes animaux.

	NR	%NR	PR	%PR	PM
bœuf	156	14	3997	28	25,6
porc	444	39,8	6121	42,8	13,8
caprinés	461	41,3	3927	27,5	8,5
cheval	2	0,2	115	0,8	57,5
chien	19	1,7	81	0,6	4,3
amphibien	2	0,2	1		

chat sauvage	1	0,1	4		
chevreuil	1	0,1	4		
coq	25	2,2	26	0,2	
crapaud	1	0,1	0		
lièvre	4	0,4	9	0,1	
renard	1	0,1	8	0,1	
Déterminés	1116	61,83	14293	90,8	12,8
Indéterminés	689	38,17	1450	9,2	2,1
Total	1805	100	15743	100	8,7

- 24 Au cortège des espèces domestiques classiques parmi lesquelles les trois premières sont largement majoritaires (bœuf, porc, caprinés, cheval, chien, coq), s'ajoutent de rares taxons sauvages : chevreuil, lièvre, renard, chat sauvage représentant 0,6 % des restes déterminés (Fig. 19). L'image qui se dégage des deux modes de décompte (nombre de restes et poids des restes) est celle d'une alimentation dont le principal pilier est le porc. En effet si l'on se fie au Nombre de restes, l'échantillon se caractérise par une parité des os de porc et de caprinés reléguant le bœuf en troisième position. D'après le poids des restes, la prédominance revient au porc. Cependant la viande de bœuf et de caprinés intervient pour une bonne part dans l'alimentation. La composition des assemblages varie selon les structures. Des proportions plus importantes de restes de caprinés permettent, par exemple, de distinguer les groupes de structures 6-77 et 161-162-1-2-155. Ces différences ne semblent pas du tout relever de variations de détail. On peut de plus noter que dans les structures 6 et 77, les taux d'os de chiens sont assez élevés. La cynophagie est une pratique courante dans l'alimentation des Gaulois, mais sa contribution reste très marginale à l'approvisionnement carné dans la plupart des cas (Méniel 2001). Ainsi les proportions plus élevées de ces restes dans la structure 77 (dépassant 3,5 %) pourraient avoir une valeur symbolique, démarquant ainsi les reliefs de repas de cet ensemble de deux fosses d'un second groupe où le chien est absent. L'intérêt particulier voué à cette viande confère à l'ensemble un statut particulier. La manducation de l'animal pourrait être considérée comme ostentatoire. Le cheval est quant à lui absent du premier groupe de structure (6-77) et n'est donc pas associé au chien dans les déchets culinaires. Il est en revanche présent dans les autres silos parmi les rejets mais en très faible quantité. Ces restes, rares, laisse penser que sa place dans l'alimentation carnée des habitants de Ville-Saint-Jacques est très faible voire inexistante. Aucune trace de découpe n'a été relevée.
- 25 La distribution anatomique des principaux ensembles est en revanche assez comparable quelle que soit l'espèce (bœuf, porc et caprinés). La répartition anatomique des restes de porcs est caractérisée par la présence de tous les éléments du squelette. On remarquera une plus forte représentation des éléments de têtes dans les silos 155 ou 77 au détriment des vertèbres ou des côtes. *A contrario* les pièces crâniennes sont moindres dans le silo 3 par exemple. Mais en général, les différentes parties squelettiques correspondent aux

grandes tendances dégagées sur l'ensemble du site. Les petites variations qui affectent ça et là les échantillons les plus gros ne sont pas assez marquées pour indiquer une quelconque discrimination des morceaux ou une spécialisation des structures. Toutes les parties des animaux ont été exploitées. L'étude archéozoologique de cet ensemble a permis de caractériser une alimentation carnée largement basée sur la viande de porc. Les règles de sélection en fonction de l'âge varient d'une espèce à l'autre. Les proportions importantes d'animaux tués jeunes, avant un an dans le cas du porc, et plus de 80 % des animaux avant deux ans et demi traduisent une exploitation bouchère des animaux. Les résultats obtenus sur les os de moutons indiquent deux pics préférentiels d'abattage : le premier se situe entre un an et demi/trois ans et le second porte sur des animaux de plus de quatre ans. L'exploitation du chien à des fins alimentaires est attestée sans équivoque ce qui n'a pas pu être mis en évidence pour le cheval. Ce système d'exploitation révèle une maîtrise parfaite des techniques d'élevage, permettant d'assurer un apport carné important doublé d'une production basée sur le lait et la laine. Ces règles de sélections qui caractérisent le porc et les caprinés sont comparables à celles mises en évidence sur d'autres sites de La Tène ancienne comme celui de Saint-Denis (Yvinec, Frère 1996).

1.1.3.2. La production agricole

- 26 En l'absence de données paléobotaniques, les structures de conservation et en particulier les silos sont les seules structures à même d'alimenter la réflexion sur la production agricole. Les données, encore assez ténues, dont on dispose sur la production agricole de La Tène ancienne font état d'une production dans laquelle la méture et le stockage simultané des céréales et des légumineuses paraissent être monnaie courante (Matterne 2000 : 145). À Ville-Saint-Jacques, la capacité totale de stockage en silo est proche de 84 m³, ce qui constitue une valeur importante, même si tous les silos n'ont, bien entendu, pas fonctionné simultanément. Néanmoins, nombre d'entre eux ont une capacité comprise entre 3 et 4 m³, qui se situe dans la moyenne de l'époque (Gransar 2000 : 285) et qui témoigne de l'importance des récoltes engrangées, quelle que soit la forme du stockage et la nature des produits. Ceci pourrait dénoter, peut-être, de rendements relativement élevés ou plutôt d'un stockage centralisé qui s'accorderait mieux à ce que l'on suppose des rendements de la période considérée (Matterne 2000 : 140). On observera que la conservation des semences en structures aériennes de type grenier n'est attestée qu'une fois sur ce site (tout au moins en apparence), suggérant la complémentarité des deux modes de stockage probablement à des fins différentes.

1.1.3.3. Activités du quotidien et production artisanale

- 27 Les traces d'utilisation sur la vaisselle sont peu fréquentes, les caramels de cuisson et les dépôts de suie étant peu nombreux. La composition typologique de la céramique autorise néanmoins quelques commentaires. Les vases de stockage en grand volume sont faiblement représentés (jarres). Quelques vases, grands situliformes et grands vases à col ont pu jouer un rôle semblable ; cependant, les quelques individus concernés restent de contenance plutôt modeste et ne compensent pas le déficit en vases de stockage qu'enregistre l'ensemble par rapport aux séries du Hallstatt final. Cette donnée semble générale en Île-de-France à La Tène ancienne. Est-elle à mettre en parallèle avec un renouvellement des formes de stockage du grain à cette époque, que l'importance des

batteries de silos supposées être destinées à la constitution de réserves de céréales à des fins alimentaires, semble traduire également ?

- 28 Le stockage en petits volumes et la préparation alimentaire sont assurés par une batterie de vaisselle comportant des pots grossiers ou fins de volume restreint, habituellement situliformes selon la norme de l'époque, plus rarement ovoïdes, et par des jattes en S ou à profil arrondi ou, plus rarement à profil tronconique, et profondes. Ces vases, ubiquistes, sont de loin les plus nombreux ; les variétés typologiques échappent à toute tentative d'interprétation fonctionnelle. On note la survivance de types archaïques répondant à une fonction sans doute particulière comme la jatte à déversoir connue dans le secteur Seine-Yonne dès le Hallstatt ancien-moyen. Les plats très ouverts à lèvre en bourrelet peuvent appartenir, comme bon nombre de jattes en S ou à épaulement, aux surfaces polies et comme, sans doute, la majorité des pots à décor au peigne, à la vaisselle de présentation. C'est, du moins, ce que suggère la qualité de finition des surfaces et d'exécution des décors. Ces catégories occupent une part non négligeable dans la vaisselle (de l'ordre de 20 %).
- 29 Une mention spéciale doit être faite de certains vases particuliers. Le vase tronconique grossier qui présente de grosses perforations faites avant cuisson est une faisselle (silo 86). Il est difficile de tirer argument de la rareté de ces récipients pour estimer que la fabrication fromagère était limitée, l'égouttage de ne nécessitant pas impérativement des faisselles en terre cuite, l'existence de supports en matière périssable (vannerie, textile, etc.) pouvant être envisagée. Néanmoins, certains sites de La Tène ancienne ont livré des séries de faisselles autrement conséquentes, comme l'habitat de Tagnon dans les Ardennes (Billoin, Matteredne, Méniel 2002) ce qui suppose, là, une importante production de caillé et fromage.
- 30 L'autre vase à fond perforé en céramique fine est une passoire pouvant intervenir dans des domaines fonctionnels variés : filtrage de boissons alcoolisées locales, débourbage de liquides épais, traitement de décoctions, etc.
- 31 Les jattes à bord festonné sont également peu nombreuses. Sur trois exemplaires, deux proviennent du silo 77. La fonction de ces récipients est discutée (Lambot 1988) ; l'interprétation comme luminaire est la plus plausible, quoique non démontrée.
- 32 Les micro-vases ou godets sont singulièrement nombreux. Quelquefois groupés, comme dans les silos 77 (deux vases), 151 (trois vases) et 161 (deux vases), ces objets sont d'interprétation délicate. Leur fonction de jouet parfois invoquée reste plausible, mais impossible à prouver en dehors d'un contexte funéraire. Leur utilisation comme godets à couleur, à épices, à onguents ou, d'une manière générale, en vue de la préparation de substances particulières, doit être également envisagée.
- 33 Le godet à alvéoles appelle les mêmes commentaires. Concevable dans un domaine technique particulier, que l'on ne peut d'ailleurs qu'imaginer mais pas argumenter (godet à couleurs, à onguents, etc.), cet objet peut également avoir figuré dans la sphère rituelle. Ce type de vase est peu fréquent mais néanmoins répertorié à plusieurs reprises en Île-de-France : au moins deux exemplaires (dont un à trois alvéoles) dans l'établissement voisin de la fin de La Tène ancienne de Volstin à Varennes-sur-Seine ; quelques fragments sont également connus dans des contextes de La Tène ancienne et moyenne de la Grande Paroisse et de Varennes-sur-Seine. Une barrette à trois alvéoles est issue de l'habitat du Plessis-Gassot dans un contexte de La Tène D, alors qu'une autre, à deux alvéoles, provient de l'établissement de La Tène D2 de Souppes-sur-Loing (Séguier, Auxiette 2006).

Ces objets rappellent également le disque à 10 alvéoles de la tombe 92-17 des Grèves à la Saulsotte, Aube (Piette, Guillaumet 1999) et une plaquette ovale à cinq alvéoles de l'habitat groupé du Marais du Pont à Varennes-sur-Seine, trouvée hors contexte sur un site daté de La Tène D2 (Séguier 1996).

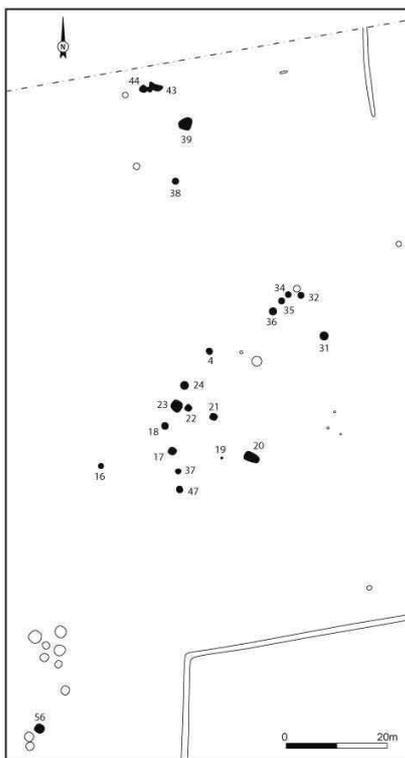
- 34 Les fusaïoles enfin illustrent les activités de la maisonnée. Leur nombre, relativement élevé, en tout cas sans équivalent dans le contexte local du deuxième âge du Fer où l'on ne répertorie en général qu'une ou deux fusaïoles (au mieux) par établissement. Il est donc permis d'envisager, ici, l'hypothèse d'une activité de filage relativement plus développée qu'à l'accoutumée, ou tout au moins, ayant laissé des traces plus nombreuses. On notera en revanche l'absence de tout peson lié au tissage, ce qui peut surprendre eu égard au nombre de fusaïoles. Doit-on en conclure que la communauté qui occupait le site produisait de la matière première, la laine en l'occurrence, mais que celle-ci (comme les éventuelles plantes textiles d'ailleurs) n'était pas tissée sur place, ce qui supposerait une dichotomie dans la chaîne opératoire ?

1.2. L'habitat de Beauchamp à Varennes-sur-Seine

1.2.1. Le site et ses structures (OM et JMS)

- 35 L'habitat³ (Fig. 20), est installé sur les limons tardiglaciaires qui recouvrent la nappe de sables et graviers. Il occupe un espace de 40 m sur 30 m, soit une superficie de 1200 m². L'importance des décapages entrepris de part et d'autre de l'emprise délimitée par les structures autorise à penser que l'on dispose de la quasi-totalité de la surface de l'établissement⁴. Ce dernier se compose uniquement de fosses et de silos, aucun bâtiment n'ayant été préservé de l'érosion agricole moderne. En raison de la disparition des éléments structurant l'espace que sont les bâtiments, rien, dans la distribution des structures ne permet de comprendre l'organisation de l'habitat, les aménagements étant dispersés sans ordre perceptible.

Fig. 20 : Varennes-sur-Seine, Beauchamp : plan du site ; en blanc : structures non datées ; en tirets : limites de la fouille (infographie : p. Pihuit, INRAP).



- 36 Les fosses, au nombre de treize, sont des creusements atypiques de forme circulaire, de 1 à 2 m de diamètre, à parois obliques ou sub-verticales et d'une quinzaine de centimètres de profondeur conservée au mieux (fosses 4, 18, 19, 20, 21, 23, 31, 34, 38, 39, 43, 44, 56). Le remplissage, constitué de limon brun, est assez pauvre en apports organiques et en mobilier (sauf dans le cas de la fosse 23 : Fig. 23). Il est difficile de se prononcer sur la fonction de ces structures, mais on doit pouvoir les mettre en relation, dans la majorité des cas, avec l'emprunt de matériaux pour la construction.

Fig. 21 : Varennes-sur-Seine, Beauchamp : coupes de la fosse 23 et des silos (infographie : p. Pihuit, INRAP).

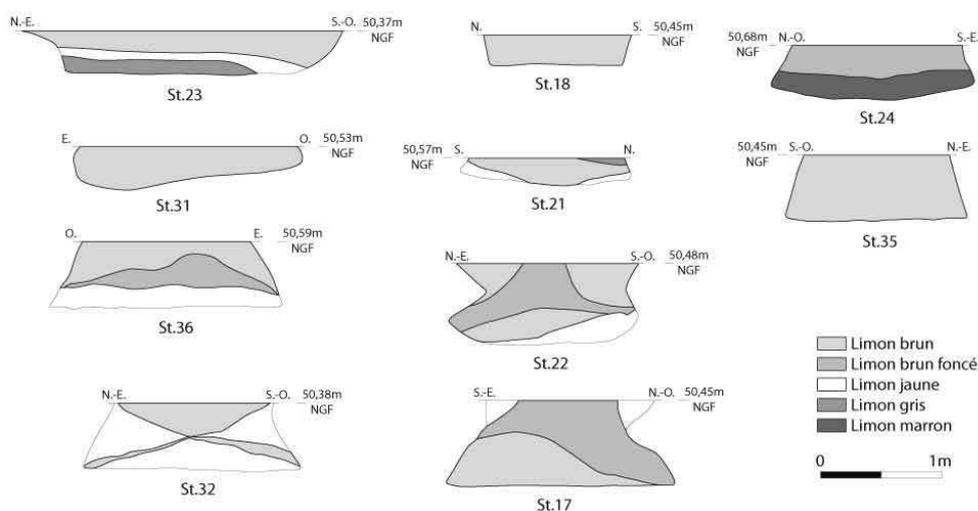


Fig. 22 : Varennes-sur-Seine, Beauchamp : composition globale du mobilier céramique.

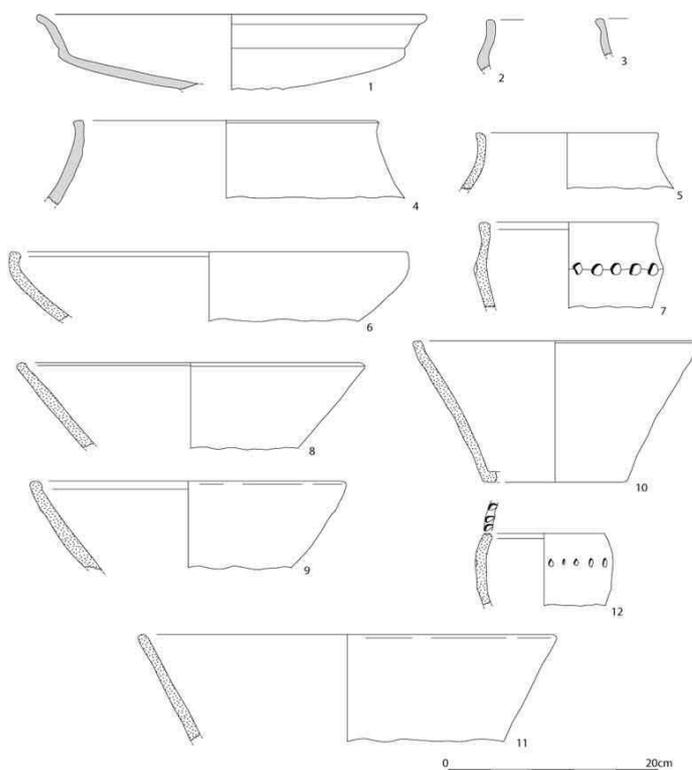
production	NR	NMI	NMI %	forme	st.16	st.17	st.18	st.20	st.22	st.31	st.37	st.47	total
tournée fine	8	1	0,85	pot ovoïde				1					1
non tournée fine	327	61	51,69	pot situliforme à épaule arrondie									0
				pot situliforme à épaule anguleuse		1			2				3
				pot situliforme à col haut									0
				pot situliforme indéterminé						3			3
				pot ovoïde									0
				pot indéterminé		1	4		1			2	8
				jatte arrondie			2	4		1	2		9
				jatte à profil en S	2	2		1		1	1	2	9
				jatte à épaulement		1	2		2		2		7
				jatte carénée	1	1	2				1	1	6
				jatte tronconique			1			2	2	2	7
				plat tronconique à lèvres en bourrelet									0
				jarre	1	1				1	1		4
				couvercle à tenons									0
				gobelet								2	2
				micro-vase						1			1
				godet à alvéoles									0
				passoire									0
				indéterminé		1			1				2
non tournée grossière	514	56	47,46	pot situliforme à épaule arrondie			3					2	5
				pot situliforme à épaule anguleuse				2		2		3	6
				pot situliforme indéterminé	2								2
				pot indéterminé	1								1
				pot sans col	2	1	1				1		5
				jatte tronconique	7	3	1		1		5	2	19
				jatte arrondie	1			1			1	1	4
				jatte biconique									0
				jatte à bord festonné		1	1	1			1	1	5
				faisselle									0
				godet									0
				jarre									0
				indéterminé				1		1			2
total	849	118			17	16	16	9	9	7	23	21	118

- 37 Les silos sont au nombre de neuf (Fig. 22). Un seul est du type en bouteille à fond plat (silo 22 : volume de 1 m³). Tous les autres sont de petits silos à profil tronconique et fond plat, généralement très arasés (silos 16, 17, 24, 32, 35, 36, 37, 47). Ce qui subsiste de ces structures évoque de faibles contenances, variant entre 0,66 m³ et 1,2 m³ avec une moyenne de l'ordre de 1 m³. Les remplissages sont essentiellement composés d'apports de limon brun peu organiques et peu cendreuse (à l'exception du silo 22), entrecroisés avec des effondrements des parois. Il ne subsiste aucune trace de niveau d'utilisation au fond de ces structures.

1.2.2 La céramique (JMS)

- 38 La céramique constitue le seul mobilier issu des structures de La Tène ancienne de Varennes-sur-Seine, Beauchamp. Elle présente les mêmes caractères technologiques que celle de Ville-Saint-Jacques, le Bois d'Echallas (cf. ci-dessus). En ne prenant en considération que les structures les plus riches (ensembles 16, 17, 18, 20, 22, 31, 37 et 47), on comptabilise 847 fragments pour un NMI évalué à 117 vases (Fig. 22). Les ensembles les plus conséquents sont issus des structures 16, 17, 18, 37 et 47 avec plus de 16 récipients, alors que les structures 20, 22 et 31 ont livré moins de 10 vases.

Fig. 23 : Varennes-sur-Seine, Beauchamp : mobilier de la structure 16 (infographie : p. Pihuit, INRAP).



- 39 La céramique tournée fine cuite en mode B n'est représentée que dans la fosse 20 par un pot probablement ovoïde à panse large, embouchure étroite, et col mouluré (Fig. 25, n° 10).
- 40 La céramique non tournée fine illustre une gamme typologique assez étendue. Les formes hautes représentent 23 % du corpus. Il s'agit uniquement de pots situliformes, tout au moins pour ce qui est des exemplaires déterminables, trois d'entre eux étant à rupture de pente anguleuse (Fig. 25, n° 3). On compte également deux vases à col haut (Fig. 25, n° 4 ; Fig. 26, n° 4). Cinq pots sont décorés au peigne, un autre portant un décor plastique. Avec plus de 62 % de l'assemblage, les formes basses et ouvertes sont très nettement majoritaires. Les jattes à profil arrondi à bord plus ou moins rentrant (Fig. 25, n° 3, 11), se partagent à égalité avec d'aussi nombreuses jattes à profil en S de type varié (Fig. 27, n° 2) dont une à fond ombiliqué (Fig. 26, n° 4), de jattes à épaulement à lèvres en bourrelet et col évasé ou droit (Fig. 23, n° 1 ; Fig. 26, n° 1) dotées d'un grand diamètre d'ouverture, de jattes carénées à profil segmenté (Fig. 24, n° 2 ; Fig. 25, n° 1 ; Fig. 26, n° 2-3) et de jattes tronconiques (Fig. 27, n° 4). À côté de ces groupes dominants, on comptabilise quatre jarres à col rentrant (Fig. 24, n° 1 ; Fig. 25, n° 13), un micro-vase en forme de coupelle (Fig. 25, n° 14) et deux gobelets dont un caréné (Fig. 27, n° 8).

Fig. 24 : Varennes-sur-Seine, Beauchamp : mobilier des structures 17 (n° 1-8) et 22 (n° 9-12) (infographie : p. Pihuit, INRAP).

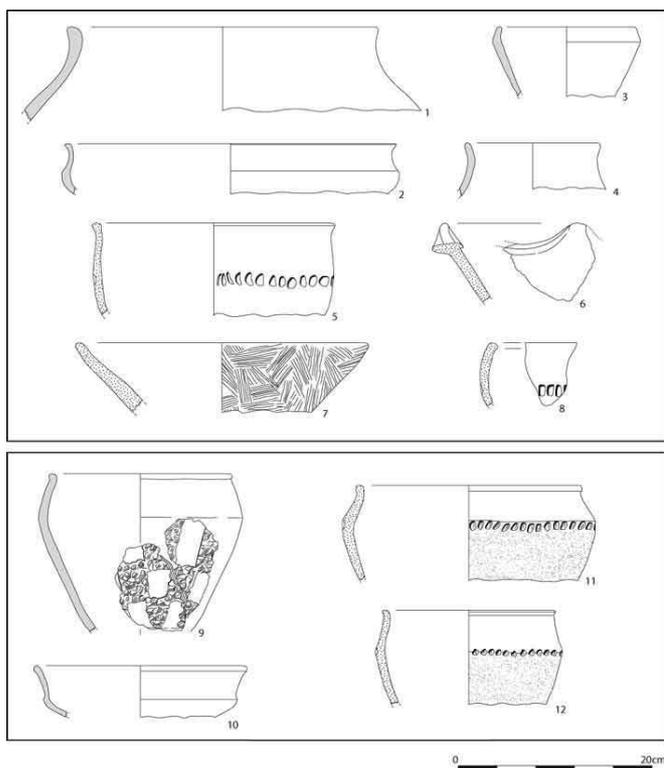
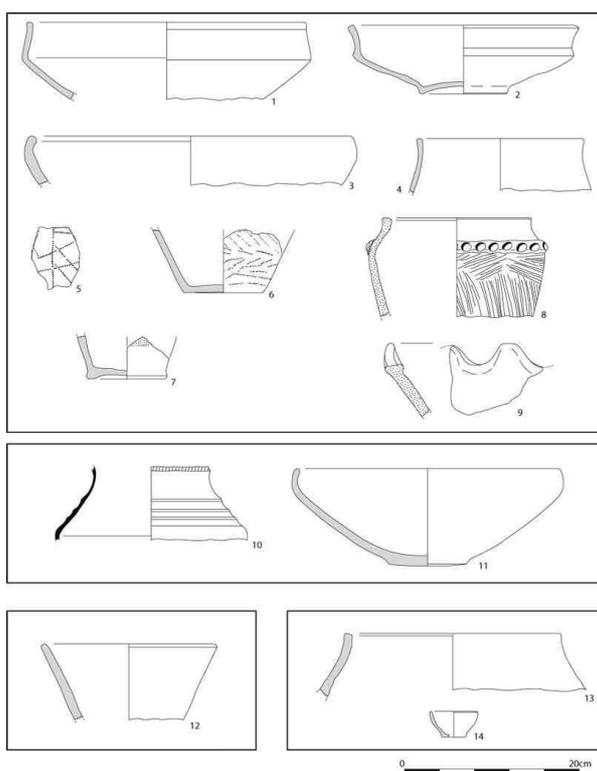


Fig. 25 : Varennes-sur-Seine, Beauchamp : mobilier des structures 18 (n° 1-9), 20 (n° 10-11), 31 (n° 12) et 39 (n° 13-14) (infographie : p. Pihuit, INRAP).



- 41 Les vases ornés sont peu nombreux et, à l'exception d'un gobelet, les décors ne sont apposés que sur des formes hautes fermées. On retrouve six vases décorés au peigne (Fig. 25, n° 6 ; Fig. 27, n° 5, 7), ou en croisillons (Fig. 25, n° 5). Le seul décor sortant de la norme est porté par un situliforme à décor plastique orné d'un damier alternant des plages lisses avec des plages réalisées par pincement de la pâte dégageant des pastilles en relief (décor repoussé) (Fig. 24, n° 9).

Fig. 26 : Varennes-sur-Seine, Beauchamp : mobilier de la structure 37 (infographie : p. Pihuit, INRAP).

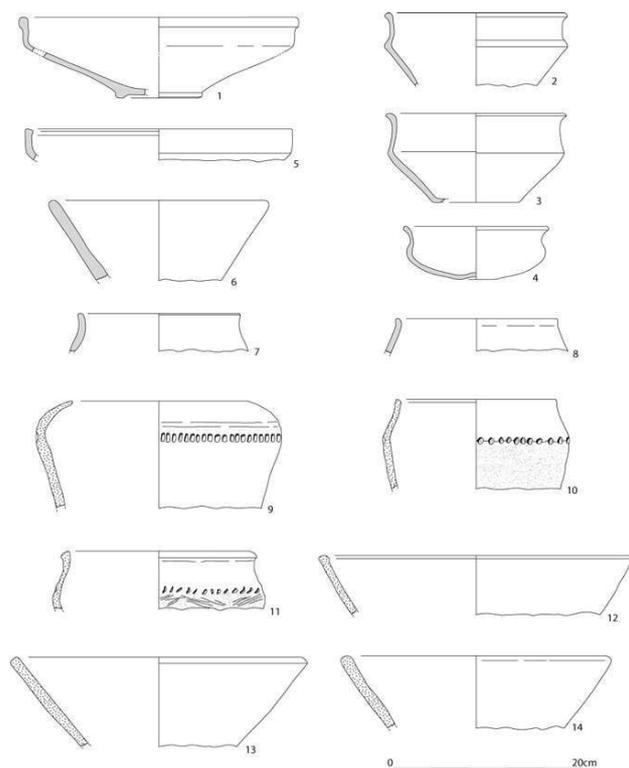
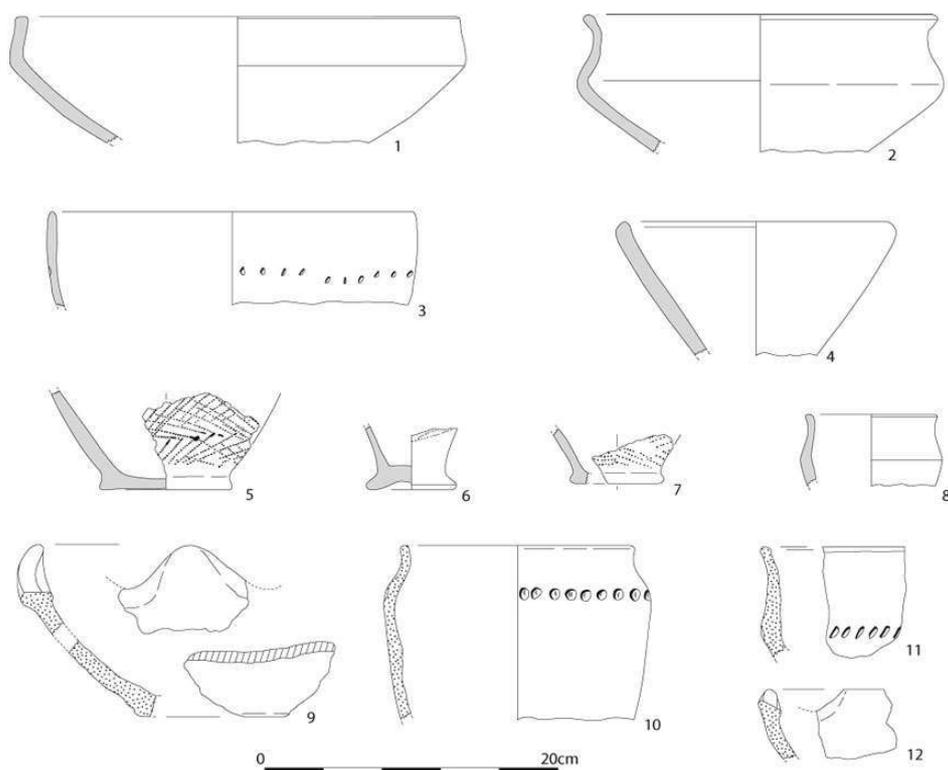


Fig. 27 : Varennes-sur-Seine, Beauchamp : mobilier de la structure 47 (infographie : p. Pihuit, INRAP).



- 42 La céramique non tournée grossière se compose à parts égales de formes fermées et de formes ouvertes. Les pots sont majoritairement des situliformes (18 vases au moins) à épaule arrondie (Fig. 26, n° 11) ou, bien plus souvent, anguleuse (Fig. 23, n° 7 ; Fig. 24, n° 11-12 ; Fig. 26, n° 10 ; Fig. 27, n° 10), la rupture de pente étant fréquemment soulignée par une ligne d'impressions digitées simple ou d'incisions courtes, ou encore par un cordon digité (Fig. 25, n° 8). On compte cinq pots sans col à bord rentrant (Fig. 23, n° 12), parfois très accusé (Fig. 26, n° 9), ces vases étant ornés de lignes d'impressions. Les formes ouvertes sont essentiellement représentées par des jattes tronconiques souvent de grande taille (Fig. 23, n° 8-11 ; Fig. 24, n° 7 ; Fig. 26, n° 12-14), et de jattes arrondies (Fig. 24, n° 6) dont une au moins est dotée d'une échancrure servant de déversoir (Fig. 27, n° 12). Enfin on dénombre cinq jattes à bord festonné (Fig. 25, n° 9 ; Fig. 27, n° 9).

1.2.3. Aspects économiques

1.2.3.1. Élevage et consommation carnée (GA)

- 43 L'ensemble comptabilise 450 ossements dont plus des trois quarts ont pu être déterminés. Les espèces représentées sont celles presque toujours rencontrées en contexte d'habitat : le bœuf (*Bos taurus*), le porc (*Sus domesticus*), les caprinés (*Ovis aries/Capra hircus*), le chien (*Canis familiaris*) et le cheval (*Equus caballus*). Parmi les oiseaux, seul le coq (*Gallus gallus*) a été reconnu. On observe des disproportions flagrantes entre les nombres de restes d'une structure à l'autre. Sur seize structures ayant livré de la faune, la moitié a livré plus de dix restes dont deux, approximativement une centaine. La fosse 44 dont est issu l'essentiel des os de chien peut correspondre au fond d'une sépulture canine sans qu'il soit possible de l'affirmer avec certitude.

- 44 Le mobilier résiduel est bien conservé même si les surfaces sont parfois affectées par des traces de grignotage qui témoignent de leur exposition à l'air pendant un certain temps. Les traces de feu – de la simple brûlure à la crémation – sont fréquentes puisqu'elles concernent 20 % des restes osseux. La fragmentation des os par l'action anthropique est récurrente et très importante sur les os des petits mammifères.
- 45 Porcs et caprinés dominent largement le spectre faunique, avec 79 % des restes (Fig. 28).

Fig. 28 : Varennes-sur-Seine, Beauchamp : composition des assemblages de faune par structure.

	Bœuf	Porc	Caprinés	Chien	Cheval	Oiseau	Total dét.	Indét.	Total
Str. 16	1	34	16	1		4	56	46	102
Str. 17	2	32	28			6	68	26	94
Str. 18	2	3	2			2	9	7	16
Str. 20	7	6	20			2	35	23	58
Str. 21	1	4					5	2	7
Str. 22	2	2	2				6	3	9
Str. 23	2		1				3		3
Str. 24	1						1		1
Str. 31			4				4		4
Str. 34			1				1		1
Str. 36	1	4	24				29	9	38
Str. 37	2	7	9			1	19	9	28
Str. 39	3		2				5	2	7
Str. 43					1		1		1
Str. 44			1	13			14	2	16
Str. 47	8	31	6	7	1		53	12	65
Total	32	123	116	21	2	15	309	141	450

- 46 Malgré de faibles effectifs, on note comme presque toujours dans un contexte détritique de consommation, le déficit des ceintures, du corps vertébral et des bas de pattes. Dans ce cas, on observe des variations sensibles de fréquences d'os du crâne, des côtes et des os longs antérieurs entre les deux espèces majoritaires (Fig. 29). Mais on doit rester prudent

quant à l'interprétation de ces données en raison du faible nombre de restes sur lequel a été calculée la fréquence des différentes parties du squelette.

Fig. 29 : Varennes-sur-Seine, Beauchamp : répartition par partie anatomique des restes de porc et de caprinés.

	Porc	Caprinés
Crânes	40	16
Vertèbres	10	4
Côtes	14	30
Scapulas	10	4
Os longs ant.	13	27
Bassins	4	1
Os longs post.	15	20
Métapodes	14	12
Os courts	3	2
TOTAL	123	116

- 47 Les traces anthropiques sont celles laissées par la découpe initiale du squelette (comme le détachement de la tête et du corps) ou celles laissées par la consommation domestique (séparation des morceaux de viande au couperet ou au couteau). Ces traces sont récurrentes et permettent une lecture relativement détaillée des grands principes de découpe.
- 48 Ces ossements correspondent tous à des rejets de consommation. Elles sont particulièrement bien visibles sur les mandibules des trois espèces domestiques principales avec le sectionnement de la branche mandibulaire et l'ouverture du corps de la mandibule pour en extraire la moëlle, sur les vertèbres qui présentent toutes l'ablation des apophyses transverses et le sectionnement de l'épine pour les thoraciques et les lombaires, sur les vertèbres cervicales qui se présentent la plupart du temps sous la forme de petits fragments de processus articulaires (parties prisonnières des morceaux de viande), sur les côtes dont le proximal est quasi systématiquement sectionné, et enfin sur les ceintures scapulaires et pelviennes, sectionnées de toutes parts. Quant aux longs, ils ont fait l'objet d'une exploitation maximale (extraction de la moëlle) et, rares sont les os complets ; en effet, ils se présentent dans la plupart des cas sous la forme de fragments de diaphyses éclatées. Ces caractéristiques valent pour le bœuf, le porc et le mouton. Alors que la cynophilie est clairement attestée pendant l'occupation hallstattienne du même site, elle n'est pas avérée à La Tène ancienne.
- 49 La fragmentation relativement poussée de l'ensemble des os ne nous permet guère d'appréhender les âges d'abattage des caprinés et des porcs. Toutefois, la consommation

préférentielle de jeunes porcs (verrats plus particulièrement), caprinés et bœufs, est attestée comme en témoigne la présence d'os de jeunes animaux. Ce sont au minimum 5 porcs, 4 moutons et 2 bœufs qui ont été consommés. La volaille est exclusivement représentée par le coq, oiseau de basse-cour par excellence. Les témoins de la chasse sont totalement absents.

- 50 Il convient de mettre l'accent sur l'importance de la consommation d'animaux issus du cheptel des petites espèces domestiques, une préférence certaine pour les morceaux de viandes de jeunes bêtes, une importante volaille et l'absence de la chasse. Ce sont des caractéristiques reconnues, qui semblent correspondre à des traditions de consommation carnée dans les habitats ruraux protohistoriques du Hallstatt final à La Tène finale d'Île-de-France et de Picardie (Auxiette 1997).

1.2.3.2 La production agricole

- 51 Comparée à celle de Ville-Saint-Jacques, la capacité totale de stockage, inférieure à 9 m³, est dix fois plus faible. Il est difficile de tirer argument d'une telle donnée qui ne semble *a priori* pas devoir nécessairement traduire une production particulièrement précaire. On doit plutôt envisager l'existence d'autres formes de stockage (greniers disparus ?) ou le transfert d'une partie des récoltes vers un autre lieu de stockage, localisé en dehors de l'établissement.

2. Discussion chronologique et aspects culturels

2.1. L'apport des assemblages de Ville-Saint-Jacques

- 52 La céramique de Ville-Saint-Jacques, dont tout porte à croire qu'elle ne relève que d'une seule occupation limitée dans le temps, définit un faciès très typé, original, dont bien des formes et des décors sont inconnues dans la plupart des autres contextes de La Tène ancienne de la plaine d'interfluve (hormis à Varennes-sur-Seine, Beauchamp) et, au-delà, de l'Île-de-France. Son homogénéité est assurée à la fois par une grande cohérence stylistique (typologie des situliformes, des pots à col haut, des jattes à épaulement, des assiettes à lèvre en bourrelet, décors au peigne en zigzag, etc.) et par la distribution des restes de certains récipients dans plusieurs structures (les ensembles 1, 2, 155, 161, 162 sont liés par divers remontages). Le style céramique défini sur ce site, tout à fait nouveau dans le sud du Bassin parisien, a acquis, par certains de ses traits, un caractère laténien indiscutable (jattes à épaulement, situliformes...), qui n'existait pas dans le faciès, immédiatement antérieur, défini par l'assemblage issu de l'occupation de la Rompure à Bazoches-lès-Bray (Peake *et al.* 2005). Les seuls éléments de comparaison que l'on puisse évoquer en Île-de-France sont de rares pots à décor de zigzag réalisé au peigne, reconnus dans l'habitat des Terres du Bois Mortier à Grisy-sur-Seine, dans un contexte attribué à la première moitié du IV^e s. (Gouge, Leconte 1999 : 170-171), alors que quelques autres sont dispersés dans la moitié septentrionale de la région, en particulier dans la vallée de la Marne à Chelles, La Côte Saint-Roch (Marion 2004), mais aussi à Changis, Les Pétreaux (*ibid.*). La datation de la série de Chelles, placée par S. Marion dans son étape 4 (*ibid.*), soit La Tène B1, ne va pas sans poser quelques problèmes dans la mesure où ce site a livré à la fois une fibule de Marzabotto et deux fibules de type Duchcov (Marion 2007 : 93-94), ce qui tend à relativiser la représentativité de la série.

- 53 Qu'en est-il de la datation des assemblages de Ville-Saint-Jacques ? La présence de trois fibules dispersées dans trois structures différentes et associées à un mobilier céramique abondant, constitue un très précieux auxiliaire chronologique. Les deux fibules filiformes définissent incontestablement un faciès chronologique restreint à La Tène B1a (horizon « pré-Duchcov »). Ces fibules correspondent au type Aisne-Marne 313, répandu en Champagne au cours de la période Aisne-Marne IIIa (Demoule 1999 : 339), équivalent de l'étape IVa du Bassin parisien (Baray 1991 ; Baray, Chaume, Millet 2007 : 197). En Champagne, elles sont plus volontiers en alliage cuivreux (Charpy, Roualet 1991 : 125-127). La fibule du silo 77, à arc à nodosités, est une version en fer des nombreuses fibules à arc côtelé ou strié champenoises : La Cheppe, tombe 22 (*ibid.*, p.124), Saint-Hilaire-au-Temple (*ibid.*, p. 125), Sommepey (*ibid.*, p.126), etc., que l'on retrouve également dans le territoire des Sénon historiques, par exemple dans la sépulture 7 de la Créole à Serbonnes (Baray *et al.* 1994 : 33) ou plus au sud à Bourges (Augier *et al.* 2007 : 127). Dans la moyenne vallée de la Seine, les fibules de cette famille sont représentées par un exemplaire en alliage cuivreux à arc strié du silo 2006 des Rimelles à La Grande Paroisse (Delattre 2000 : fig. 8, n°5) et par celle à arc outrepassé et torsadé de Grisy-sur-Seine, Les Roqueux (Gouge, Leconte 1999 : fig. 11, n°9). La principale originalité des fibules de Ville-Saint-Jacques tient à l'emploi du fer comme matériau, ce dernier ne semblant pas être habituellement utilisé pour la confection des fibules filiformes à pied triangulaire en Bourgogne ou en Champagne, alors que l'on en connaît dans le centre de la France, à Cortrat (tombe 5) par exemple (Rapin, Zurfluh 1998), et en Suisse dans la nécropole de Saint-Sulpice, tombe 9 (Kaenel 1990 : 238). Il faut peut-être voir là une spécificité de l'artisanat qui s'est développé au début du IV^e s. av. J.-C. dans certaines régions dont le secteur de confluence Seine-Yonne, région où les fibules en fer sont particulièrement nombreuses à La Tène ancienne.
- 54 La fibule du silo 94, de type Marzabotto, appartient à la variante de Lantilly (Chaume 2001 : 314-315) dont la répartition affecte essentiellement la Bourgogne et la Champagne. Outre les exemplaires bourguignons comme ceux de Darcey (*ibid.* : pl. 106, C1) ou de Lantilly (*ibid.* : pl. 106, D1) ou, en Champagne, ceux de Villeneuve-Renneville (L'art celtique...1983 : 29), on citera les exemplaires trouvés dans l'aire culturelle du Sénonais où l'on peut citer les fibules de Pâlis, Le Buisson Gendre (Deffressigne 1995 : 115-116), celle de la fosse 77 des Terres du Bois Mortier à Grisy-sur-Seine (Gouge, Leconte 1999 : fig. 12, n° 1), ou encore celle de la nécropole de La Tournerie à Lailly (L'art celtique... 1983 : 38). Dans un contexte globalement pré-Duchcov défini par les fibules filiformes en fer, la présence de cette fibule à Ville-Saint-Jacques ne va pas sans poser quelques problèmes, même si les objets ne sont pas en situation d'association stricte. Le type de Marzabotto est en effet unanimement utilisé pour définir l'horizon La Tène A (Kaenel 1990 : 222-225). Dans ces conditions, on est placé devant une alternative : soit l'occupation du site débute dès la fin de La Tène A, soit, localement, le port des fibules de type Marzabotto se prolonge au cours du premier quart du IV^e s. Dans la première hypothèse, la céramique du silo 94 ne se distinguant en rien de celle du reste du site (le décor au peigne y est notamment attesté), il faudrait admettre que le style céramique tel que l'on peut le définir sur la base du matériel de Ville-Saint-Jacques trouve ses origines à la fin du V^e s. pour se prolonger dans le premier quart du IV^e s. av. J.-C. Cette hypothèse est recevable si l'on admet que le site connaît une certaine longévité en débutant dans le dernier quart du V^e s. Elle aurait en outre le mérite de montrer l'existence d'une phase de transition entre les faciès céramiques de La Tène A et celui de La Tène B1a, au demeurant très différents.

Néanmoins, elle va à l'encontre des données dendrochronologiques obtenues à Bazoches-lès-Bray où la céramique appartenant en propre au faciès local de La Tène A est datée entre 450/425 et 400 (Peake *et al.* 2005 : 171-172). Elle impliquerait dès lors la coexistence, sur un laps de temps probablement court, de deux styles céramiques très dissemblables, ce qu'il nous semble difficile à admettre sans réserves. Par ailleurs, la fibule de type Marzabotto du silo 77 des Terres du Bois Mortier à Grisy-sur-Seine (Gouge, Leconte : 170) est associée à un lot de céramique qui présente des points de convergence indiscutables avec le faciès de Ville-Saint-Jacques, notamment en raison de la présence d'un vase à décor imprimé au peigne et d'une assiette à bord en bourrelet (*ibid.* : fig. 12). Cette dernière association doit-elle être datée de la fin du v^e s. sur la base de la seule fibule ou bien témoigne-t-elle, elle aussi, d'une perdurance de l'usage du type de Marzabotto au tout début du iv^e s. ? Ces découvertes, effectuées sur un espace géographique restreint, posent un problème de chronologie fine trop complexe pour être résolu sur la base de données qui demeurent tout de même relativement fragiles. S'il semble que l'on ne connaisse en Gaule aucun cas d'association directe entre fibules de Marzabotto et fibules filiformes à pied triangulaire, un tel cas de figure est néanmoins connu, certes dans un tout autre contexte culturel, au tout début du iv^e s. en Bohême dans la nécropole d'Hostomice (Sankot 2007 : 311), ce qui confirme bien la relative complexité du problème. S'il ne s'agit pas, bien entendu, de remettre en cause la datation des fibules de Marzabotto et de schéma pré-Duchcov, l'ensemble de Ville-Saint-Jacques, et, d'une certaine manière, celui de Grisy-sur-Seine, soulignent bien la fragilité des découpages chronologiques opérés sur les seuls ensembles funéraires et la complexité des problèmes posés lorsque l'on confronte ces derniers aux séries issues des habitats où la durée des occupations et celle de l'utilisation des objets peut recouvrir une réalité infiniment plus complexe. Un point de vue nuancé semble donc s'imposer.

- 55 Qu'apportent les autres éléments de mobilier métallique ? Le coutelas du silo 77 appartient à une série largement représentée dans l'aire d'extension de la culture Aisne-Marne. Les contextes de référence sont tous de nature funéraire. Ce type de coutelas, dénommé « à plate semelle » par certains auteurs (Demoule 1999, type 422), est notamment attesté à Heiltz-L'Évêque, tombe 6, à Beine, le Montequeux, tombe 1, à Annelles, ou encore à Aure, Les Rouliers tombe 93 (Demoule 1999 : 25, 377, 400 : type Aisne-Marne 422), à Tinquieux, tombe 16 (Flouest, Stead 1981), à Saint-Memmie, Le Chemin des Dats, tombe 26 (Charpy, Chossenot 1989), etc. La zone Aisne-Marne livre d'autres types de couteaux mais les plus grands exemplaires semblent majoritairement, sinon tous, relever du type Aisne-Marne 422. Il semblerait que les exemplaires bénéficiant d'une datation fiable soient systématiquement attribuables à La Tène B1 : J.-P. Demoule les place dans son horizon Aisne-Marne IIIA-III B (Demoule 1999 : 147, 186). Plus à l'est, la zone des tombelles des Ardennes belges par exemple, livre, dans des contextes de La Tène A, de très grands couteaux de conception tout à fait semblable, en particulier pour ce qui est du manche, mais à dos légèrement incurvé (Cahen-Delaye 1991 : 176) et, de façon plus générale, ce type d'instrument est attesté dans toute l'Europe, jusqu'en Bohême, notamment dans la deuxième moitié du v^e s. av. J.-C.
- 56 Le *scalptorium* du silo 151, quant à lui, est un objet inédit dans le contexte culturel sénon ; cet élément constitue *a priori*, comme la fibule de type Marzabotto, un indice de datation haute puisque, dans la culture Aisne-Marne, cet instrument de toilette figure de manière assez fréquente dans des sépultures des phases Aisne-Marne IIA et IIB (Demoule 1999 : 187) donc à La Tène A1. Or, l'abondant mobilier céramique associé à cet objet dans le

silos 151 figure parmi les plus caractéristiques du faciès de Ville-Saint-Jacques (jattes à épaulement, vases à décor au peigne, motifs en zigzag) ce qui interdit de remonter trop haut la datation de cet ensemble. La découverte de Ville-Saint-Jacques incite donc à se demander si le *sculptorium* et la pincette ont une véritable valeur chronologique en Champagne ou si, plutôt, l'absence des trousse de toilette dans les sépultures postérieures à la phase Aisne-Marne IIB ne serait pas étroitement liée à une évolution des pratiques funéraires qui verraient la disparition des accessoires de toilette dans le viatique à partir de la fin du v^e s. av. J.-C., mais pas nécessairement leur disparition de l'*instrumentum*.

- 57 Le talon conique du silo 77 n'apporte aucun argument chronologique pertinent. Cet objet est de taille plutôt plus grande que la moyenne. En effet, à Gournay-sur-Arronde, les standards semblent tourner autour de 4,5 à 5,5 cm de haut pour 2,5 à 3,5 cm de diamètre (Brunaux, Rapin 1988 : 105), même si apparaissent quelques objets de grande taille, comparables à celui du silo 77 ; par ailleurs, les mêmes auteurs indiquent que les talons à douille sont nettement minoritaires par rapport aux talons à soie.
- 58 Les fragments du vase peint en noir sur fond rouge sont issus des silos 1 et 162 qui s'intègrent parfaitement au faciès céramique défini sur le site. Ce récipient, dont le décor curviligne est malheureusement très lacunaire (frise de S couchés, rinceau, volutes, triscèles ?), paraît être, de manière assez évidente, une importation du domaine champenois ; tout au moins s'intègre-t-il parfaitement à la série des vases à piédouche à décor peint en noir ou en réserve, reconnus en contexte funéraire entre Marne et Suippes. Du point de vue typologique, sa forme à ouverture resserrée avec baguette à la jonction entre le col et la panse trouve ses parallèles les plus convaincants dans le récipient de la tombe 13 de Sogny-aux-Moulins (Corradini 1991 : 129) ou dans celui de Prunay, Les Commelles (*ibid.* : 141)⁵. Ce vase pose à nouveau des problèmes d'ordre chronologique. En effet, la céramique à motifs noirs sur fond rouge est traditionnellement datée entre le milieu du iv^e s. au plus tôt et le milieu du iii^e s. av. J.-C. Si un certain nombre de vases peints champenois est issu de contextes apparemment bien datés de l'horizon Duchcov-Münsingen, ces derniers demeurent tout de même rares. De fait, les commentaires décrivant les conditions de découverte, notamment dans le cas de sépultures multiples, et donc les arguments chronologiques éventuellement retenus (Corradini 1991 : 114-138) sont souvent troublants. Ils laissent pour le moins un sentiment de perplexité face au choix de privilégier tel ou tel mobilier d'accompagnement pour justifier la datation de l'ensemble des vases peints de style marnien. L'exemple du vase de Sogny-aux-Moulins, un parmi tant d'autres, est une démonstration éclairante du caractère arbitraire, nous semble-t-il, de la datation d'une bonne partie de ces récipients. Il est, en effet, issu d'un groupe clairement diachronique de trois sépultures de guerriers où l'on compte un assemblage que l'on peut restituer au v^e s., mais aussi une fibule de schéma pré-Duchcov et une fibule de type Münsingen (Corradini 1991 : 125)... Pourquoi choisir le critère le plus récent (la fibule de Münsingen) pour dater le vase peint ? Dans ces conditions, et quitte à bousculer les conventions, au-delà de considérations purement stylistiques (Kruta 1991) qui ne changent rien à l'affaire, rien ne s'oppose à ce que ces vases peints apparaissent en Champagne plus tôt que ce qu'il est admis traditionnellement, c'est à dire avant la phase Duchcov-Münsingen. C'est du moins à une telle conclusion que conduit nécessairement le contexte de découverte du vase de Ville-Saint-Jacques dont l'ambiance pré-Duchcov n'est pas contestable.

59 Dans ce contexte, la céramique grise montée au tour rapide présente un intérêt particulier. La série semble être homogène d'un point de vue technologique, au point que l'on doit admettre que tous les vases sont issus d'un même atelier ou d'un même groupe d'ateliers et, en dehors d'une jatte à profil en S, la majorité d'entre eux renvoie à un type de pot à piédouche dont l'exemplaire du silo 77 est l'individu le plus emblématique. Cette production, qui n'entretient aucun rapport avec la céramique tournée du Hallstatt final ou avec les productions du v^e s. du Berry, puise-t-elle son inspiration dans le répertoire de la céramique peinte champenoise ? Il n'est pas interdit de le penser, notamment si l'on compare le profil du pot à piédouche du silo 77 avec celui de certains récipients à pied surélevé de l'aire culturelle Aisne-Marne, par exemple celui de Lavannes, Le Mont Bury (Corradini 1991 : 128). Par ailleurs, des pots à piédouche sont connus dans l'aire culturelle Aisne-Marne ; leur profil complexe à nombreuses moulures (Demoule 1999 : fig. 2-16, type 5342) suppose l'emploi du tour ou tout au moins une finition à la tournette ce qui, finalement, revient au même. On observera que ce même récipient trouve également une comparaison convaincante en Picardie dans la phase datée des années 425-375 (Friboulet *et al.* 2007 : fig. 10, n° 84). La pratique du tournage se révèle donc être d'apparition particulièrement précoce dans l'aire culturelle sénonaise, comme dans certaines parties du centre de la France, aussi bien en Auvergne qu'en Berry (Augier *et al.* 2007 : 138-143).

2.2. L'apport des assemblages de Varennes-sur-Seine

60 L'homogénéité de la série ne semble guère faire de doute (l'appariement de tessons d'un même vase dont les restes sont dispersés dans les silos 18 et 37 renforce d'ailleurs cette impression). La présence de vases ornés au peigne de décors en zigzag dans les silos 18 et 47 établit une autre connexion étroite. Par ailleurs, la similitude typologique des jattes tronconiques grossières dispersées dans la plupart des structures les plus riches, comme celle des jattes carénées et des jattes à épaulement, constituent un argument en faveur de l'homogénéité de cette série. Cet assemblage présente de nombreuses similitudes avec celui que l'on a observé à Ville-Saint-Jacques. On y retrouve les jattes carénées ou à épaulement très ouvertes, les jattes tronconiques ou arrondies, les décors de zigzags réalisés au peigne et une importante série de situliformes comparables. En outre, on retrouve à Varennes-sur-Seine un pot à épaule moulurée en céramique tournée fine, comparable à celui du silo 77 de Ville-Saint-Jacques. Le mobilier de Beauchamp, parfaitement cohérent du point de vue typologique et stylistique, semble donc devoir être considéré comme strictement contemporain de la série de Ville-Saint-Jacques.

61 Cependant, la vaisselle de Varennes-sur-Seine, Beauchamp, présente quelques particularités. Ainsi, la céramique non tournée grossière est aussi abondante que la céramique non tournée fine ce qui n'est pas le cas à Ville-Saint-Jacques où la céramique non tournée fine domine nettement. En outre, la céramique tournée, les vases ornés de zigzag au peigne et les micro-vases sont bien plus discrets à Varennes-sur-Seine. Par ailleurs, les jattes à bord festonné sont mieux représentées à Varennes-sur-Seine. Enfin, on note l'absence, sur ce même site, des plats à lèvres en bourrelet, mais cette absence est peut-être liée à un effet de seuil statistique, les deux ensembles étant quantitativement fort dissemblables. On doit également noter que le vase à décor plastique du silo 22 constitue un élément original inconnu à Ville-Saint-Jacques. Ce style de décor plastique est habituellement trouvé dans des contextes plus récents, notamment à La Tène B2 (Grisy-sur-Seine, Les Terres du Bois Mortier : Gouge, Leconte 1999, fig 14 ; Saint-Thierry,

Le Gros-Mont : Corradini 1991, fig. 19), alors que la disposition en damier est attestée à La Tène B1 récente (Marolles-sur-Seine, Le Grand Canton, fosse 551 : Séguier 2000). Le fait que des tessons de la fosse 22 se raccordent à un vase du silo 37, semble interdire de séparer la fosse 22 du reste du site et de la rajeunir à l'excès. Il faut donc sans doute se résoudre à considérer que ce style plastique et géométrique apparaît très tôt au confluent Seine-Yonne. On observera enfin que certains vases présentent des traits indiscutablement archaïques, inconnus à Ville-Saint-Jacques, notamment le pot situliforme à cordon digité du silo 18 et le fond ombiliqué d'une jatte à profil en S du silo 37, héritages du fond typologique du Hallstatt final, détails qui s'opposent à un éventuel rajeunissement de l'ensemble.

2.3. Le groupe culturel du Sénonais au début du IV^e s. av. J.-C. : nouvelles données

- 62 Les deux sites fouillés à la confluence Seine-Yonne permettent donc de définir le faciès céramique contemporain de la phase La Tène B1a. Certains éléments de Ville-Saint-Jacques, à vrai dire limités à une fibule de type Marzabotto, peuvent suggérer que cet habitat est créé à l'extrême fin du V^e s. et que donc le faciès décrit ici se met en place à la charnière La Tène A-B1a, autour de 400 av. J.-C. Néanmoins, on ne peut exclure une perdurance, sans doute très limitée, du port de fibules démodées dans un contexte général qui fait incontestablement la part belle au faciès des fibules pré-Duchcov, au tout début du IV^e s., ce qui ne doit pas, en soi, constituer une surprise de taille. Si l'occupation de Ville-Saint-Jacques semble strictement cantonnée à la phase pré-Duchcov, celle de Varennes-sur-Seine annonce peut-être en partie les caractères de l'étape ultérieure (vase à décor plastique).
- 63 Le faciès céramique des deux sites n'est pas exempt d'archaïsmes : rares pots sans cols, jattes arrondies à lèvre échancrée, décor de cordon digité ou encore jatte à fond ombiliqué de Varennes-sur-Seine. D'autres formes trouvent leur ancrage dans le Hallstatt D3, comme les vases situliformes anguleux ou les jattes à bord festonné, mais il s'agit là d'un caractère peu typique. Il importe de noter que la majorité du répertoire typologique est fondamentalement en rupture avec le faciès céramique de La Tène A tel qu'il a pu être défini en Bassée (Peake *et al.* 2005). Ainsi l'apparition brutale et simultanée des jattes à épaulement, des pots à col haut, des situliformes à épaulement arrondi et le développement des décors au peigne disposés en zigzag, indique que ce faciès est en rupture complète avec celui qui le précède. Il faut donc concevoir le passage du V^e au IV^e s. comme une période de profonde mutation qui se traduit par des innovations typologiques, décoratives, mais également techniques puisque l'on voit subitement apparaître et se développer l'usage du tour, la céramique non tournée fine étant quant à elle plus soignée qu'auparavant. Tout porte à croire que ces innovations sont à mettre au compte des populations installées dans cette partie occidentale de l'aire culturelle sénonaise, sans impulsion extérieure notable. En effet, même si un certain nombre d'objets figurent au titre d'importations originaires de l'aire Aisne-Marne (vase peint, coutelas et *scalptorium*), aucun des caractères du faciès de la céramique non tournée ne semble originaire de Champagne : le style de la céramique, formes et décors, est totalement indépendant du faciès Aisne-Marne de la même époque, pour autant que l'on puisse en juger dans cette région. Même si ces objets contribuent à tisser des liens étroits entre les deux aires culturelles, il ne faut pas voir dans les innovations mises en évidence au confluent Seine-

Yonne le résultat d'une acculturation ou d'un apport de population, ce que les pratiques funéraires très différentes de celles que l'on connaît en Champagne, et dans la continuité de celles de La Tène A, confirment largement (Baray 1999 ; Baray, Chaume, Millet 2007). Il faut donc mettre au compte des populations indigènes le dynamisme culturel dont la céramique se fait l'écho, qui contribue à restituer l'image d'une culture tout à fait originale, plus que le mobilier métallique trouvé en contexte funéraire qui se révèle lui, à ce jour, d'une extrême banalité. Néanmoins, les contacts avec la culture Aisne-Marne, perceptibles par ailleurs au travers du faciès des parures et des fibules de l'aire sénonaise (Baray 1991), sont ici incontestables, mais ils relèvent essentiellement de la sphère des échanges commerciaux ou de celle des échanges de biens de prestige. Tel est le cas du vase peint tout au moins, dont on notera avec intérêt qu'un autre exemplaire importé a été trouvé à Paris dans les Jardins du Carrousel, dans un contexte du IV^e s. (Van Ossel 1998). Le coutelas et le *scalptorium* posent d'autres problèmes. En effet, trouvés hors de la zone Aisne-Marne, il est permis de se demander s'il s'agit d'instruments d'origine champenoise importé chez les Sénonais, ce que la concentration des instruments de ce type en Champagne laisserait *a priori* supposer, ou bien s'ils appartiennent également à l'équipement ordinaire de l'aire sénonaise. Le rituel funéraire, qui exclue dans cette dernière région le dépôt d'outils ou d'accessoires de toilette, ne permet pas à ces instruments, hormis ce cas exceptionnel, d'apparaître comme faisant partie intégrante du fond culturel indigène. En l'état actuel des données, il n'y a pas de réponse univoque à cette question, même si l'hypothèse de l'importation de ces objets demeure pour l'instant tout à fait concevable. Enfin, il convient de ne pas perdre de vue le fait que le répertoire typologique de la céramique tournée de mode B, probablement locale, n'est pas exempt d'emprunts culturels « étrangers » dont il faut peut-être chercher l'origine dans l'aire Aisne-Marne (imitation de formes propres au répertoire de la céramique peinte ?).

3. Organisation du territoire et société

3.1. Structuration de l'espace : le secteur de la confluence aval, ses habitats, leurs statuts

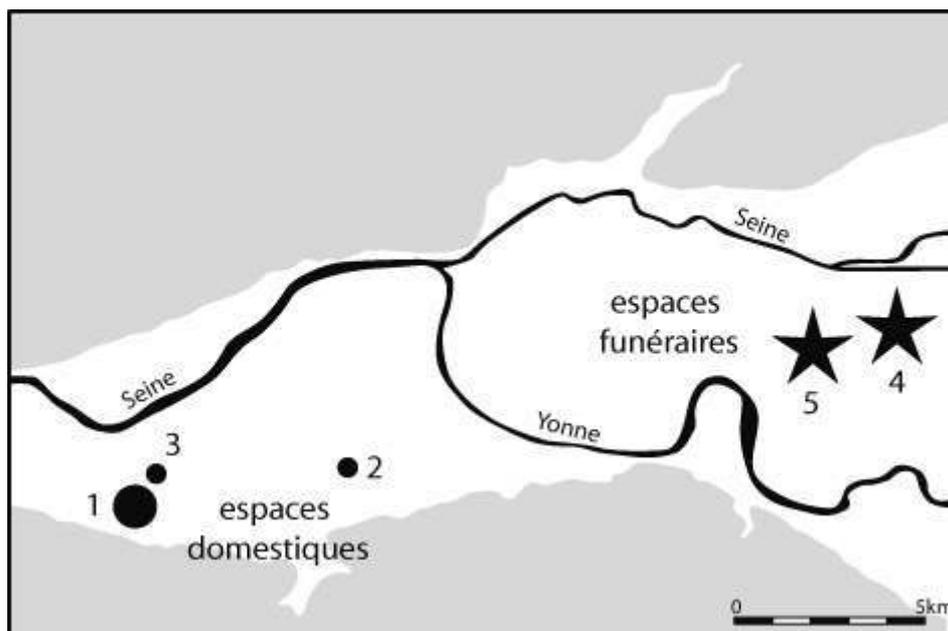
⁶⁴ En raison de l'érosion des sols et donc de la disparition de l'essentiel du bâti et des éventuelles structures de délimitation des espaces fonctionnels (enclos, palissades...) ou autres annexes, il est bien difficile de proposer une lecture de l'organisation des deux établissements étudiés. À vrai dire, il n'en subsiste que les structures en creux les plus profondes (des silos pour l'essentiel), ce qui réduit les deux plans à un semi de fosses difficilement intelligible. On ne peut donc qu'apprécier, et encore, grossièrement, l'étendue des deux établissements, par la dispersion des fosses. En revanche, la méconnaissance de l'emplacement des maisons et de l'essentiel des éventuelles annexes construites interdit de tenter toute analyse spatiale et donc toute comparaison avec des sites contemporains. À de rares mais notables exceptions près (Grisy-sur-Seine avec son organisation bipolaire associant un enclos à une occupation en aire ouverte : Gouge, Leconte 1999 ; Gouge, Mordant 1992), cette situation est d'ailleurs très générale dans le secteur Seine-Yonne pour la période qui va du début du Bronze final au milieu du deuxième âge du Fer. Elle se retrouve d'ailleurs, dans l'aire culturelle envisagée, à l'identique sur les plateaux, que ce soit sur la Brie et sur le Gâtinais, au vu des rares sites reconnus. D'ailleurs la situation que l'on observe localement ne constitue pas une

spécificité régionale, les installations rurales de la Tène ancienne dans le Bassin parisien et, plus largement, en Gaule septentrionale, montrant une documentation généralement tout aussi peu parlante en matière d'organisation, même si quelques unités agricoles ouvrent des perspectives intéressantes, notamment l'établissement voisin du Marais du Colombier à Varennes-sur-Seine (Séguier *et al.* à paraître) ou quelques sites de la vallée de l'Oise (Malrain, Pinard 2006). De fait, il faudra attendre l'apparition des enclos de la deuxième moitié du second âge du Fer pour trouver dans le secteur Seine-Yonne des plans plus explicites ou, tout au moins, permettant de fonder une analyse de l'organisation des établissements ruraux de la période de La Tène sur des données plus solides (Gouge, Séguier 1994).

- 65 Néanmoins, l'établissement de Ville-Saint-Jacques ne doit pas être compris comme étant seulement une batterie de silos ; l'importance des rejets domestiques et la nature des sédiments qui comblent les fosses prouvent bien que les structures sont disposées au cœur d'un habitat. S'il ne subsiste aucun bâtiment à usage d'habitation, c'est probablement en grande partie dû à l'érosion mécanique des sols. Cette raison est-elle seule en cause ? La découverte du probable grenier montre bien qu'une architecture sur poteaux, incorporant torchis et clayonnage, est développée sur cet habitat, d'ailleurs attendue à cette période. On peut néanmoins se demander si d'autres formes d'architecture n'ont pas existé, par exemple une architecture en terre massive sur solins peu profondément enfouis ou des constructions entièrement en bois, ne nécessitant pas nécessairement l'ancrage de poteaux au sol, diverses solutions alternatives étant plausibles.
- 66 Le site se définit avant tout comme un établissement rural sans doute prospère et réunit des indices qui indiquent qu'il jouit d'un statut socio-économique élevé. Plus que la structure de l'habitat, à vrai dire peu parlante en raison de la disparition d'éléments structurants majeurs, la concentration de silos constitue un indice non négligeable. Ainsi, leur capacité globale, proche de 84 m³, semble d'autant plus importante que l'occupation est de courte durée. L'établissement paraît être voué à une importante production agricole, tendance qu'indiquent d'autres établissements de La Tène ancienne dans le Bassin parisien (Gransar 2000 : 292-293). De ce point de vue, le site pourrait correspondre à une unité de centralisation des récoltes de l'ensemble des établissements contemporains du secteur situé à l'aval de la confluence, lui-même étant située à un échelon dépassant les capacités de production de la communauté. C'est du moins ainsi que sont interprétées plusieurs grandes batteries de silos mises en évidence, pour la même période, dans la vallée de l'Aisne, entre autre (Gransar 2000 : 293), sans toutefois que le volume potentiel atteigne les valeurs considérables enregistrés sur d'autres sites de La Tène ancienne du Nord de la France (Gransar 2002).
- 67 Le mobilier fournit lui aussi de précieux indices. En effet la présence de biens de prestige est attestée au moins au travers du vase peint champenois. L'importance relative de la céramique tournée de mode B, produit tout à fait nouveau à cette époque dans la région, va peut-être dans le même sens. Il semble donc que cet habitat a été le siège d'une élite sociale, reposant sur une assise terrienne.
- 68 En revanche, l'établissement contemporain de Beauchamp à Varennes-sur-Seine semble être de rang inférieur : les capacités de stockage réunies dans les silos et le volume moyen de ces derniers sont sans commune mesure avec ce que l'on observe à Ville-Saint-Jacques (de l'ordre de un à dix), donnée qui conforte l'hypothèse exprimée plus haut quant au possible transfert des récoltes vers un site centralisateur, en l'occurrence Ville-Saint-Jacques. Le mobilier va dans le même sens : comment interpréter autrement l'importance

accordée à la céramique non tournée grossière, la rareté de la céramique tournée et l'absence de tout bien de prestige ou de tout mobilier métallique ?

Fig. 30 : Proposition de schéma d'organisation territoriale du secteur de confluence Seine-Yonne au début du IV^e s. av. J.-C. : cercles : habitats, étoiles : nécropoles ; 1 : Ville-Saint-Jacques, Bois d'Echalas ; 2 : Varennes-sur-Seine, Beauchamp ; 3 : La Grande Paroisse, Les Rimelles ; 4 : Marolles-sur-Seine, Le Carreau Franc ; 5 : Marolles-sur-Seine, Le Parc Saint-Donain (infographie : p. Pihuit, INRAP).

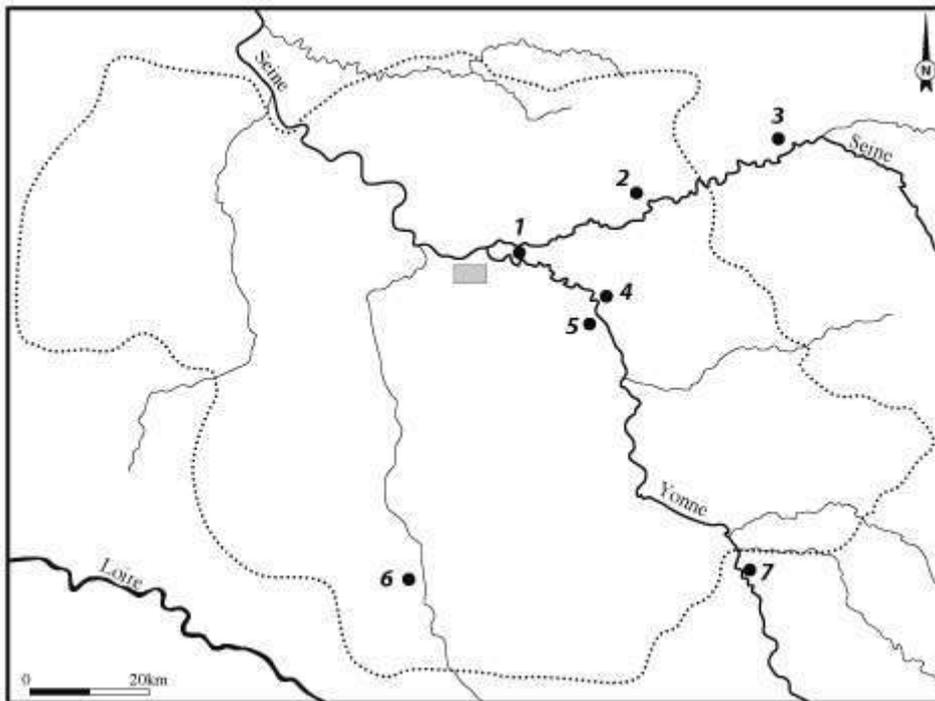


- 69 L'établissement de La Grande Paroisse, Les Rimelles (Fig. 30), correspond, quant à lui, à une très modeste installation constituée de structures dispersées, peut-être occupée de manière éphémère ou occasionnelle, ne regroupant que des silos isolés et livrant un mobilier peu abondant, mais tout à fait caractéristique de l'horizon La Tène B1a tel que défini ici : tessons à décor imprimé de zigzag au peigne (Marion 2004), fibule de schéma pré-Duchcov à arc strié isolée dans un silo (Delattre 2000).
- 70 Il est donc vraisemblable que les sites qui occupent la plaine située à l'aval du confluent Seine-Yonne aient obéi à une organisation hiérarchique. L'établissement de Ville-Saint-Jacques, siège d'une élite terrienne qui affiche son pouvoir et sa richesse par sa capacité à engranger des récoltes importantes (sans doute au-delà de ses propres capacités de production) et à acquérir des biens de prestige, semble être au sommet de cette hiérarchie. Celui de Beauchamp est, lui, situé à un rang inférieur : c'est ce que suggèrent ses capacités de stockage et le caractère modeste de son équipement. Il faut sans doute voir dans les installations du secteur des Rimelles un satellite ou un établissement d'un niveau au mieux identique à celui de Beauchamp. L'ampleur des emprises archéologiques étudiées autour de chacune des unités mentionnées (plusieurs dizaines d'hectares) et sur l'ensemble de cette partie de la vallée de la Seine, autorise à envisager de telles hypothèses dans la mesure où l'on connaît à coup sûr de larges portions du territoire qui semblent bien ne pas avoir été occupées à cette époque.
- 71 Dans ces conditions, il n'est pas invraisemblable d'envisager que l'habitat de Ville-Saint-Jacques ait exercé un contrôle territorial sur l'espace situé en aval du confluent et, par extension, sur la zone de confluence elle-même. C'est du moins ce que suggère la

présence de sépultures de La Tène B1a dans le petit ensemble funéraire du Carreau Franc à Marolles-sur-Seine (Ginoux 1993).

- 72 Ce modèle n'est pas fondamentalement éloigné de celui qui est envisagé pour la fin de l'âge du Bronze, où des communautés, décelées au travers de biens de prestiges accumulés dans leurs sépultures, exercent un contrôle étroit sur les zones de confluence tout au long de la vallée de l'Yonne et de ses affluents (Mordant, Gouge 1993). Le confluent Seine-Yonne est trop important pour n'avoir pas été l'enjeu d'un contrôle et donc un lieu de pouvoir et d'échanges. Largement vérifiée dès le début de l'âge du Bronze final par l'importance des nécropoles localisées dans la plaine d'interfluve, cette tendance, dont on ne trouve encore aucune trace évidente ni au Hallstatt D3 ni à La Tène A, trouve un écho à la fin de l'âge du Fer par le développement d'une agglomération, pôle voué à l'artisanat et aux échanges, autour de la période de la Conquête, sur le site du Marais du Pont à Varennes-sur-Seine (Séguier 1996).

Fig. 31 : Place du secteur de confluence Seine-Yonne dans l'aire culturelle sénonaise et sur ses marges au début du IV^e s. av. J.-C. ; vignette grisée : localisation des habitats du secteur de confluence Seine - Yonne (Ville-Saint-Jacques et Varennes-sur-Seine) ; 1 à 7 : nécropoles : 1 : Marolles-sur-Seine, Le (Seine-et-Marne), 2 : Gouaix (Seine-et-Marne), 3 : Barbuise et La Solsautte (Aube), 4 : Serbonnes (Yonne), 5 : Pont-sur-Yonne (Yonne), 6 : Cortrat (Loiret), 7 : Gurgy (Yonne) (infographie : p. Pihuit, INRAP).



- 73 D'autres portions de territoire des vallées de la Seine et de l'Yonne ont pu connaître une organisation similaire, mais les traces n'apparaissent nulle part avec une telle évidence. Dans la vallée de la Seine (Fig. 31), la plus largement étudiée dans la région, le site des Terres du Bois Mortier et des Roqueux à Grisy-sur-Seine, situé à l'est de la vallée, près de la confluence de la Seine et de l'Orvin, semble avoir joué un rôle similaire au Hallstatt final, période qui voit s'implanter un établissement « aristocratique » caractérisé par un enclos associé à un pôle doté de fortes capacités de stockage des récoltes (silos, greniers) (Gouge, Mordant 1992 ; Gouge, Leconte 1999 : 159). Mais l'évolution du site après le début du V^e s. est assez confuse, de sorte que rien ne permet de savoir si cette situation est

toujours de mise au début du IV^e s. av. J.-C. Plus à l'est encore, et en limite d'extension de l'aire sénonaise, la concentration de sépultures de La Tène B1a dans la nécropole de Courtavant, à la confluence de la Seine et de l'Aube (Baray, Chaume, Millet 2007 : fig. 1) suggère l'existence d'autre point de contrôle territorial par un groupe sans doute important (Fig. 31). En l'état actuel des données, on ne connaît aucune autre installation rurale de cette période dans le reste de la Bassée, mais la découverte de sépultures dotées de fibules de schéma pré-Duchcov dans la nécropole de La Haute Grève à Gouaix (Séguier 2005) indique un autre point de fixation de populations dans cette partie de la vallée de la Seine. Le reste de l'aire culturelle sénonaise et de ses marges est dans le même cas puisqu'il n'est renseigné que par des découvertes funéraires relativement peu nombreuses et dispersées, localisées sur les coteaux crayeux du sénonais (Serbonnes, La Créole [Baray *et al.* 1994], Fontaine-la-Gaillarde, La Grande Chaume [Baray, Chaume, Millet 2007 : fig. 1]), dans la vallée de l'Yonne (Pont-sur-Yonne, Le Bas des Renardières : *ibid.*), à la confluence Yonne-Serein (Gurgy : Pellet, Delor 1980) et dans la vallée du Loing (Cortrat : Rapin, Zurfluh 1998) (Fig. 31). Concernant les dynamiques de peuplement à cette époque, on ne peut donc qu'en rester à des conjectures tant la documentation demeure à ce jour lacunaire et dispersée. Ainsi, on peut se demander si des zones de passage (et donc de contact culturel) comme le Nogentais (en relation directe avec la Champagne méridionale) ou la vallée du Loing (en contact étroit avec la Gaule centrale) ont pu jouer un rôle similaire à celui que nous supposons pour le confluent Seine-Yonne.

3.2. Les témoins d'activité culturelle

⁷⁴ Le silo 77 de Ville-Saint-Jacques propose un assemblage de mobilier particulièrement riche, comportant au moins deux objets qu'il est difficile de considérer comme ayant été simplement perdus ou rejetés au dépotoir : le talon de lance et le coutelas. Ces deux objets, qui représentent une masse de métal importante et sont le fruit d'une chaîne opératoire très élaborée (le couteau notamment), ont sans doute été déposés volontairement dans le silo. L'un d'eux au moins, le talon de lance, est emblématique des fonctions exercées par certains membres du groupe installé sur le site, en l'occurrence la fonction militaire. On peut se demander si le grand coutelas est seulement un couteau d'office, lié à la boucherie, ou si cet instrument, de très grande taille et au manche singulièrement élaboré, peut également se trouver investi d'une valeur symbolique et sociale. On observera que ce type de coutelas est en effet toujours déposé dans des sépultures, en particulier de guerriers, de la Champagne à la Bohême, aux V^e et IV^e s. av. J.-C., alors que l'outillage commun fait habituellement défaut dans les sépultures de cette période. Quoi qu'il en soit, ce type de dépôt d'objets en métal dans des silos, incluant armes, instruments et accessoires vestimentaires, est largement mis en évidence dans la plaine de confluence Seine-Yonne à La Tène ancienne et au début de La Tène moyenne (Séguier, Delattre 2005). De tels « dépôts singuliers » viennent en contrepoint des dépôts de corps humains avec lesquels ils ont en commun d'avoir été l'objet de manipulations (Delattre, Séguier 2007) : ici la lance est fragmentée et ses parties peut-être démontées. Il a été proposé de mettre le dépôt des corps humains en relation avec un rituel lié au cycle des récoltes (Delattre 2000). Par extension, les autres assemblages, constitués d'armes, parures, pièces de char, etc., parfois associés à des os secs ou à des squelettes humains, pourraient peut-être participer des mêmes pratiques ou, tout au moins, de la même idéologie (Delattre, Séguier 2007). On ne peut exclure que le vase à piédouche tourné, trouvé presque intact en accompagnement de ces objets en fer, figure lui aussi au titre de

déposition intentionnelle. En effet, des vases complets figurent comme constituants de dépôts complexes à vocation rituelle à La Tène ancienne dans la Nord de la Gaule (Gransar *et al.* 2007). Néanmoins, ici, l'ignorance dans laquelle nous nous trouvons de la disposition des objets dans le silo, la documentation étant déficiente, ne nous autorise pas à valider avec certitude cette hypothèse.

- 75 Il est permis de se demander si les fibules intactes des silos 3 et 94 du même site n'illustrent pas, elles aussi, ces dépôts singuliers, plutôt que de simples et prosaïques pertes ; d'ailleurs la fibule isolée (et contemporaine) du silo 2006 des Rimelles à La Grande Paroisse (Séguier, Delattre 2005) suscite les mêmes interrogations. La fréquence des micro-vases (onze exemplaires dans les silos de Ville-Saint-Jacques), qui se situe largement au-delà de la norme dans le contexte local, suscite les mêmes interrogations, la miniaturisation des vases en contexte culturel étant par ailleurs avérée au deuxième âge du Fer en Gaule comme dans une large part du Bassin méditerranéen (par exemple : Barral 1992 ; Gruat, Izac-Imbert 2007).
- 76 Ces hypothèses qui tendent à placer les rituels domestiques au cœur des préoccupations des occupants du site de Ville-Saint-Jacques prennent d'autant plus de relief que nous proposons de voir dans cet établissement le sommet de la hiérarchie sociale du confluent Seine-Yonne. Or les activités religieuses occupent une place éminente dans la cohésion du groupe social et joueront un rôle déterminant lors de l'émergence des entités politiques des trois derniers siècles avant notre ère (Fichtl 2007).

3.3. La plaine d'interfluve amont : un espace funéraire ?

- 77 Dans l'état actuel des données, la plaine située à l'aval de l'interfluve n'a pas livré de sépulture contemporaine, le seul ensemble funéraire laténien connu dans cet espace, celui de « Pincevent » à La Grande Paroisse (Gaucher 1996) ayant fourni un mobilier assurément plus tardif (La Tène B2-C1).
- 78 En revanche, la plaine d'interfluve située à l'amont de la confluence (Fig. 30) a livré une série de six petites nécropoles de La Tène ancienne et du début de La Tène moyenne (Séguier, Delattre 2005) dont deux au moins sont fondées à La Tène A : nécropoles du Carreau Franc et du Parc Saint-Donain à Marolles-sur-Seine⁶. De la nécropole du Carreau Franc provient au moins une sépulture de guerrier (tombe 6) dont l'équipement militaire, caractéristique du IV^e s. av. J.-C. (Rapin 2007 : 244, fig. 2), est complété par une fibule de schéma pré-Duchcov, ce qui conduit à l'attribuer à La Tène B1a. Outre le fait que cette sépulture est, avec la sépulture 5 de Cortrat (Rapin, Zurfluh 1998), l'une des deux seules tombes de guerrier de cette époque dans tout l'espace sénon, elle présente l'intérêt de montrer une pérennité de l'occupation de cette nécropole au début du IV^e s. et au-delà pendant tout le IV^e s. et par là-même l'ancrage des élites de La Tène B1a dans cette nécropole. Il en va probablement de même de la nécropole du Parc Saint-Donain. En l'absence de toute trace d'occupation domestique contemporaine dans la zone de confluence amont, donnée confortée par l'ampleur des emprises archéologiques étudiées dans ce secteur, il est permis de se demander s'il ne faut pas chercher là le lieu d'inhumation privilégié des communautés installées en aval du confluent. Cette hypothèse pourrait d'ailleurs se vérifier pendant toute La Tène ancienne et au début de La Tène moyenne, l'indigence ou le caractère ambigu des installations « domestiques » repérées autour des nécropoles étant à remarquer (Séguier, Delattre 2005). On observera en outre que la plaine d'interfluve amont livre des batteries de silos de La Tène ancienne,

souvent mal datées en l'absence quasi complète de mobilier, si ce n'est par les dépôts humains qu'ils contiennent, datés par la méthode du radiocarbone (Séguier, Delattre 2005). Ces batteries de silos paraissent être installées en plein champs et déconnectées de toute forme d'habitat contemporain, à l'image des grandes batteries de silos connues à La Tène ancienne dans la vallée de l'Aisne (Gransar 2000 : 293). Ces données conduisent donc à se demander si la plaine d'interfluve amont n'a pas été un espace particulièrement dévolu aux champs et au monde des morts, constituant un espace complémentaire de l'interfluve aval occupé par les vivants. Cette hypothèse doit être considérée avec d'autant plus d'intérêt qu'elle semble valable pour la toute la période comprise entre le milieu du v^e et le milieu du iii^e s. av. J.-C.

4. Conclusions

- 79 Les sites de Ville-Saint-Jacques et de Varennes-sur-Seine, strictement contemporains, permettent de définir, sur la base d'un mobilier abondant et diversifié, le faciès céramique et, partant, culturel, de La Tène B1a, soit le début du iv^e s., dans la partie occidentale de l'aire culturelle sénonaise. Leur apport est donc fondamental dans la mesure où ils complètent largement les données dont on disposait jusque là sur la seule base d'ensembles funéraires et des mobiliers métalliques liés. De la même façon, ils contribuent à mettre en place une typologie des installations domestiques de cette période au confluent Seine-Yonne.
- 80 Si l'on pose comme postulat le haut degré de représentativité des sites, des structures qui les composent et des assemblages de mobilier qui en sont issus⁷, ce que semble confirmer l'homogénéité du faciès mobilier, on peut, sur la base de la structuration des sites et en fonction de la nature des rejets domestiques, proposer une lecture hiérarchique des habitats. Ces derniers composant le tissu d'occupation de la plaine d'interfluve aval du confluent Seine-Yonne au début du iv^e s. av. J.-C., il est possible de tenter une analyse de l'organisation du territoire situé autour de ce même confluent.
- 81 Ainsi, il apparaît que la plaine d'interfluve Seine-Yonne connaît, au début du iv^e s. av. J.-C., une organisation structurée, les établissements ruraux obéissant à une hiérarchie rigoureuse. Placé au sommet de ce système par ses capacités de stockage des denrées agricoles et son possible rôle centralisateur en la matière, par la présence de biens de prestige et d'un mobilier métallique de qualité, l'établissement rural de Ville-Saint-Jacques est probablement le siège des élites qui assurent le contrôle du confluent. À l'inverse, Beauchamp à Varennes-sur-Seine est indiscutablement placé à un degré d'intégration économique et sociale inférieur, même si rien, dans l'organisation générale des sites, ne sépare fondamentalement les deux établissements. Il est vraisemblable que les occupations contemporaines décelées aux Rimelles à Varennes-sur-Seine constituent également un satellite de l'établissement principal, fréquenté de façon occasionnelle.
- 82 Ville-Saint-Jacques ne se distingue guère de la majorité des établissements ruraux protohistoriques du secteur Seine-Yonne, puisqu'il n'est constitué que d'une unité de production comprenant un bâtiment, un puits et une série de silos (l'importance de celle-ci étant tout de même remarquable). Outre sa domination sur les terroirs constituant la vallée de la Seine en l'aval de la confluence, le territoire du site pourrait également intégrer les terres situées en amont de la confluence, dans la plaine de Marolles-sur-Seine où pourraient être localisés des champs et au moins une nécropole. On observe qu'en

dépit de son statut présumé élevé, le site n'est pas délimité par un enclos, ce type d'aménagement n'apparaissant dans la région prise en compte pas avant la deuxième moitié du III^e s. av. J.-C. (Gouge, Séguier 1994). Ceci suppose que ce type d'habitat ouvert constitue, dans le contexte local, la norme de l'époque, dans la tradition des installations du Hallstatt C et D et de La Tène A. Dès lors, l'affichage social des communautés dont il est ici question réside ailleurs que dans l'ostentation et l'investissement que constitue la création d'un réseau fossoyé. La création d'enclos funéraires, comme dans la nécropole de Gouaix (Séguier 2002), constitue, à cet égard, une piste de réflexion, alors qu'aucune différenciation sociale n'apparaît dans les sépultures contemporaines. Dans le même sens, le contrôle de la circulation et l'acquisition de biens de prestige et des échanges avec la culture Aisne-Marne constitue sans doute l'une des expressions de cet affichage social.

- 83 Ces communautés dominantes ne semblent pas, dans cette partie des vallées de la Seine et de l'Yonne, être regroupées en villages ou hameaux, mais en fermes organisées en réseaux contrôlant un certain nombre de points-clé du territoire, ce que semble confirmer la distribution des nécropoles contemporaines selon un maillage irrégulier, tout au moins dans l'état actuel des connaissances. De nouvelles découvertes dans l'espace culturel du sénonais sont à attendre, notamment dans les secteurs de confluence entre cours d'eau importants, afin de valider le modèle proposé ici⁸. Il est enfin intéressant de noter la brièveté des occupations des deux habitats. Contrairement à une idée répandue (par exemple : Marion 2007 : 98), les habitats protohistoriques de ce secteur ne s'inscrivent pas dans la longue durée, mais sont constitués d'établissements bien circonscrits sur le plan topographique et chronologique, paraissant plus juxtaposés les uns aux autres que superposés. Les solutions de continuité sont nombreuses. Cette donnée n'est pas une spécificité des deux sites étudiés, mais doit être considérée comme tout à fait caractéristique du secteur Seine - Yonne et de La Bassée du Hallstatt C à La Tène D, les occupations étant généralement brèves et les délocalisations de l'habitat, parfois sur de courtes distances, constituant un phénomène permanent (Séguier 2005)⁹. Cette observation est formellement en opposition avec ce qu'indique la longévité des nécropoles qui, hormis quelques cas de créations au III^e s., montrent une remarquable continuité, notamment entre La Tène et La Tène C1 : il y a là une contradiction qui demeure à expliquer. Le déplacement des habitats, et c'est particulièrement vrai dans le fond alluvial, répondent probablement à des crises ponctuelles (liées à une déforestation excessive par exemple et/ou à l'épuisement des terres), et à une forme d'instabilité chronique du milieu, particulièrement sensible en Bassée, secteur sujet à de fortes variations peu dépendantes des évolutions climatiques globales (divagation des paléochenaux, évolution des buttes de graviers où sont installés les habitats, extension des milieux palustres...). En revanche, les lieux à vocation funéraire ne connaissent pas, eux, de délocalisation significative, suggérant au passage la stabilité du peuplement global tout en indiquant la continuité d'affectation des nécropoles à des communautés bien précises.

BIBLIOGRAPHIE

ARCELIN, TUFFREAU-LIBRE 1998

Arclin P., Tuffreau-Libre M. - *La quantification des céramiques. Conditions et protocoles*, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray (Bibracte, 2).

AUGIER *et al.* 2007

Augier L., Mennessier-Jouannet C., Milcent P.-Y., Orengo L., Riquier S. - La France centrale aux IV^e et III^e s. av. n. ère (Auvergne, Berry et Orléanais), *in* : MENNESSIER-JOUANNET, ADAM, MILCENT 2007 : 117-176.

AUXIETTE 1997

Auxiette G. - La faune des établissements ruraux du Bronze final au Hallstatt final/La Tène ancienne dans la vallée de l'Aisne, *RAP*, 3/4 : 29-71.

BARAY 1991

Baray L. - Le Sénonais dans son contexte du Bassin Parisien du IV^e et du III^e siècle avant J.-C., *RAE*, 42, 2 : 203-270.

BARAY 1999

Baray L. - Le faciès culturel du Sénonais au Hallstatt D et La Tène A, *in* : *Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VIIe-IIIe siècles avant notre ère, actes du colloque AFEAF tenu à Troyes en 1995*, Reims, MSAC, suppl. au bull. n°4 : 93-128.

BARAY *et al.* 1994

Baray L., Deffressigne S., Leroyer C., Villemeur I. - *Nécropoles protohistoriques du Sénonais*, Paris, MSH, 1994, 230 p. (DAF n°44).

BARAY, CHAUME, MILLET 2007

Baray L., Chaume B., Millet E. - Culture matérielle et pratiques funéraires en Bourgogne du nord aux IV^e et III^e s. av. J.-C., *in* : MENNESSIER-JOUANNET, ADAM, MILCENT 2007 : 187-225.

BARRAL 1992

Barral P. - La céramique de La Tène finale dans la vallée de la Saône, *in* : KAENEL G., CURDY P. (dir.) : *L'âge du Fer dans le Jura. Actes du XV^e colloque de l'AFEAF, Pontarlier-Yverdon, 1991*, Lausanne, CAR, 57 : 271-278.

BARRAL *et al.* 2007

BARRAL P., DAUBIGNEY A., DUNNING C., KAENEL G., ROULIÈRE-LAMBERT M.-J. (dir.) - *L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer. Actes du XXIX^e colloque de l'AFEAF (Bienne, 5-8 mai 2005)*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2 vol., 891 p.

BILLOIN, MATTERNE, MÉNIEL 2002

Billoin D., Matteredne V., Méniel P. - L'habitat de La Tène ancienne de Tagnon « La Fricassée » (Ardennes), économie et vaisselier, *in* : MÉNIEL P., LAMBOT B. (dir.) : *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule, actes du XXV^e colloque de l'AFEAF (Charleville-Mézières, 34-27 mai 2001)*, BSAC, mémoire XVI : 33-48.

BRUNAU, RAPIN 1988

Brunaux J.-L., Rapin A. - *Gournay II, boucliers et lances, dépôts et trophées*, Paris, RAP, Errance, 1998, 245p.

BUCHSENSCHUTZ, BULARD, LEJARS 2005

Buchsenschutz O., Bulard A., Lejars T. - *L'âge du Fer en Île-de-France, actes du XXVI^e colloque de l'AFEAF (Paris et Saint-Denis 2002)*, 26^e supplément à la RACF, Tours, ARCHEA, 272 p.

CAHEN-DELAYE 1991

Cahen-Delaye A. - Nécropoles à tombelles de Léglise dans les Ardennes (Belgique), *in* : MOSCATI S. *et al.* : *Les Celtes*, Milan, Bompiani : 176.

CHARPY, CHOSSENOT 1989

Charpy J.-J., Chossenot M. - Les cimetières gaulois de Saint-Mémie (Marne), *MSACMA*, CIV : 7-41.

CHARPY, ROUALET 1991

Charpy J.-J., Roualet p. - *Les Celtes en Champagne*, Epernay, 280 p.

CHAUME 2001

Chaume B. - *Vix et son territoire à l'âge du fer. Fouilles du Mont Lassois et environnement du site princier*, Montagnac, *Protohistoire Européenne*, 6.

CHOSSENOT 1991

Chossenot M. - La céramique peinte champenoise de La Tène finale, in : *La céramique peinte celtique dans son contexte européen. Symposium international d'Hauvillers*, Reims, *MSAC*, 5 : 173-189.

CORRADINI 1991

Corradini N. - La céramique peinte à décor curviligne rouge et noir en Champagne : approche technologique et chronologique, in : *La céramique peinte celtique dans son contexte européen. Symposium international d'Hauvillers*, Reims, *MSAC*, 5 : 109-142.

DEFFRESSIGNE 1995

Deffressigne S. - Pâlis (Aube), Le Buisson Gendre, in : *Fastes des Celtes anciens*, Troyes, Nogent-sur-Seine : 115-116.

DELATTRE 2000

Delattre V. - De la relégation sociale à l'hypothèse des offrandes : l'exemple des dépôts en silos protohistoriques au confluent Seine-Yonne (Seine-et-Marne), *RACF*, 39 : 5-30.

DELATTRE, SÉGUIER 2007

Delattre V., Séguier J.-M. - Du cadacre à l'os sec, in : *BARRAL et al. 2007* : 605-620.

DEMOULE 1999

Demoule J.-P. - *Chronologie et société dans les nécropoles celtiques de la culture Aisne-Marne du VIe au IIIe siècle avant notre ère*, Amiens, *RAP*, n° spécial 15, 406 p.

FICHTL 2007

Fichtl S. - Le III^e s. av. n. è. : genèse des entités politiques en Gaule ?, in : *MENNESSIER-JOUANNET, ADAM, MILCENT 2007* : 283-289.

FLOUEST, STEAD 1981

Flouest J.-L., Stead I.-M. - Fouilles de sauvetage à Tinquieux (Marne), 1974, in : *l'Âge du Fer en France Septentrionale*, Reims, *MSAC*, 2 : 151-176.

FRIBOULET *et al.* 2007

Friboulet M., Buchez N., Desenne S., Gaudefroy S., Marlain F., Pinard E., Robert B. - Caractérisation des ensembles céramiques des IV^e et III^e siècles avant notre ère dans la région picarde, in : *MENNESSIER-JOUANNET, ADAM, MILCENT 2007* : 35-68.

GAUCHER 1996

Gaucher G. (dir.) - *Fouilles de Pincevent II. Le site et les occupations récentes. L'environnement tardi et post-glaciaire et les témoins postérieurs au Magdalénien*, Paris, *SPF*, Mémoire 23.

GINOUX 1993

Ginoux N. - *Parure et ornementation des mobiliers métalliques des nécropoles de La Tène ancienne de Marolles-sur-Seine « le Carreau Franc », « le Parc Saint Donain », Barbey « le Chemin de Montereau*, étude et rapport, Dammarie-les-Lys, Conseil Général de Seine-et-Marne, 1993, 19 p., ill.

GOUGE, LECONTE 1999

Gouge P., Leconte L. - L'habitat du Hallstatt final et de La Tène ancienne sur le territoire de la Ferme d'Isle à Grisy-sur-Seine (Seine-et-Marne) : propositions pour un cadre chronologique, in : *Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VII^e-III^e siècles avant notre ère. Actes du colloque AFEAF tenu à Troyes en 1995*, Reims, MSAC, suppl. au bull. n°4 : 157-180.

GOUGE, MORDANT 1992

Gouge P., Mordant C. - Une résidence latifundiaire du Hallstatt final à Grisy-sur-Seine, la Ferme d'Isle, Nemours, *Bull. GASM*, 28-31 : 65-73.

GOUGE, SÉGUIER 1994

Gouge P., Séguier J.-M. - L'habitat rural de l'Âge du Fer en Bassée et à la confluence Seine - Yonne (Seine-et-Marne) : un état des recherches, in : BUCHSENSCHUTZ O., MÉNIEL P. (dir.), *Les installations agricoles de l'Âge du Fer en Île-de-France, actes de la table ronde de Paris, 1993*, Paris, PENS, *Étude d'Histoire et d'Archéologie*, IV : 45-69.

GRANSAR 2000

Gransar F. - Le stockage alimentaire sur les établissements ruraux de l'âge du Fer en France septentrionale : complémentarité des structures et tendance évolutives, in : MARION S., BLANCQUAERT G. dir. : *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*, Paris, PENS, *Études d'Histoire et d'Archéologie*, 6 : 277-297.

GRANSAR 2002

Gransar F. - La batterie de silos de Soupir « Le Champ Grand Jacques » (Aisne) : contribution à l'identification d'une centralisation du stockage à La Tène B dans le Nord de la France, in : MÉNIEL P., LAMBOT B. (dir.), *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule, actes du XXV^e colloque de l'AFEAF (Charleville-Mézières, 34-27 mai 2001)*, BSAC, mémoire XVI : 67-80.

GRANSAR *et al.* 2007

Gransar F., Auxiette G., Desenne S., Hénon B., Malrain F., Matteredne V., Pinard E. - Expressions symboliques, manifestations rituelles et culturelles en contexte domestique au Ier millénaire avant notre ère dans le Nord de la France, in : BARRAL *et al.* 2007 : 549-564.

GRUAT, IZAC-IMBERT 2007

Gruat P., Izac-Imbert L. - Religiosité et territorialité chez les Rutènes à la fin de l'âge du Fer, in : BARRAL *et al.* 2007 : 871-891.

KAENEL 1990

Kaenel G. - *Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale - Analyse des sépultures*, Lausanne, CAR, 50, 457 p.

KRUTA 1991

Kruta V. - La céramique peinte de la Champagne dans le contexte de l'art celtique du IV^e siècle avant J.-C., in : *La céramique peinte celtique dans son contexte européen. Symposium international d'Hauvillers*, Reims, MSAC, 5 : 142-157.

LAMBOT 1988

Lambot B. - Les coupes à bord festonné du Bassin parisien et du Nord de la France, *BSAC*, 81, 2 : 31-83.

L'art celtique... 1983

L'art celtique en Gaule, Paris, Collections des musées de province.

MALRAIN, PINARD 2006

Malrain F., Pinard E. - Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise : contribution à l'étude de la société gauloise, RAP, n° spécial 23, 268 p.

MARION 2004

Marion S. - *Recherches sur l'âge du Fer en Île-de-France, entre Hallstatt final et La Tène finale. Analyse des sites fouillés, chronologie et société*, BAR International series, 1231, Oxford 2004.

MARION 2007

Marion S - Les IV^e et III^e siècles avant notre ère en Île-de-France, in : MENNESSIER-JOUANNET, ADAM, MILCENT 2007 : 91-115.

MATTERNE 2000

Matterne V. - Évolution des productions agricoles durant l'âge du Fer dans le nord de la France, in : MARION S., BLANCQUAERT G. (dir.) : *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*, Paris, PENS, Études d'Histoire et d'Archéologie, 6 : 129-146.

MÉNIEL 2001

Méniel P. - *Les Gaulois et les animaux*, Paris, Errance.

MENNESSIER-JOUANNET, ADAM, MILCENT 2007

Menessier-Jouannet C., Adam A.-M., Milcent P.-Y. (dir.) - *La Gaule dans son contexte européen aux IV^e et III^e s. av. n. è., actes du XXVIII^e colloque international de l'AFEAF (Clermont-Ferrand, 29 mai - 1^{er} juin 2003)*, Lattes, Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 398p.

MORDANT, GOUGE 1993

Mordant C., Gouge P. - L'occupation du sol au Bronze final dans les vallées de l'Yonne et de la Haute-Seine, in : Mordant C., Richard A. (dir.) : *L'habitat et l'occupation du sol à l'âge du Bronze en Europe*, actes du colloque de Lons-le-Saunier, mai 1990, Documents préhistoriques, 4, Paris, CTHS : 133-164.

PEAKE 2000

Peake R. (dir.) - Marolles-sur-Seine, « Le Grand Canton », Bazoches-lès-Bray, Document Final de Synthèse, 2000.

PEAKE et al 2005

Peake R., Allenet G., Bernard V., Chaussé C., Clavel B., Dietrich A., Leroyer C., Séguier J.-M., Un exemple de gestion du milieu humide en fond alluvial à l'âge du Fer à Bazoches-lès-Bray (Seine-et-Marne), in : BUCHSENSCHUTZ, BULARD, LEJARS 2005 : 157-179.

PELLET, DELOR 1980

Pellet C., Delor J.-P. - Les ensembles funéraires de la Picardie sur la commune de Gurgy (Yonne), étude préliminaire, RAE, 31, 1-2 : 7-56.

PIETTE, GUILLAUMET 1999

Piette J., Guillaumet J. - La nécropole celtique de la « Ferme de Frécul » parties ouest et nord, La Saulsotte (Aube), in : *Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VII^e-III^e siècles avant notre ère. Actes du colloque AFEAF tenu à Troyes en 1995*, Reims, MSAC, suppl. au bull. n°4 : 483-514.

POYETON 1999

Poyeton A. (dir.) - *Établissements ruraux du deuxième âge du Fer à Saint-Julien-du-Sault « Les Boulins » (Yonne)*, Passy, Dijon, Nancy, DIFS (Programme d'Interventions Archéologiques dans les carrières de granulats de l'Yonne), 80 p.

RAPIN 2007

Rapin A. - L'armement laténien aux IV^e et III^e s. av. J.-C. en Europe, *in* : MENNESSIER-JOUANNET, ADAM, MILCENT 2007 : 241-253.

RAPIN, ZURFLUH 1998

Rapin A., Zurfluh H. - Le cimetière celtique de Cortrat (Loiret), *RACF*, 37 : 33-79.

SANKOT 2007

Sankot P. - Les IV^e et III^e s. av. J.-C. en Bohême, Europe centrale, *in* : MENNESSIER-JOUANNET, ADAM, MILCENT 2007 : 309-317.

SÉGUIER 1996

Séguier J.-M. (dir.) - *Varenes-sur-Seine (Seine-et-Marne), le Marais du Pont : occupations du Paléolithique supérieur et du Néolithique, nécropole de l'Âge du Bronze et habitat groupé de La Tène finale*, Bazoches-lès-Bray, Saint-Denis, Document Final de Synthèse, opérations archéologiques et carrières de granulats en Bassée, 182 p.

SÉGUIER 2000

Séguier J.-M. - Étude de la céramique du deuxième âge du Fer, *in* : PEAKE 2000 : 206-232.

SÉGUIER 2002

Séguier J.-M., avec la collaboration de Delattre V. - Gouaix (Seine-et-Marne), la Haute Grève, la nécropole de l'âge du Fer, Saint-Denis, Journées archéologiques d'Île-de-France :109-119.

SÉGUIER 2005

Séguier J.-M. - Dynamiques d'occupation du secteur Seine - Yonne à la fin de l'âge du Fer et à l'époque romaine, *in* : PETIT C. (dir.), *Occupation et gestion des plaines alluviales dans le Nord de la France de l'âge du Fer à l'époque gallo-romaine. Actes de la table ronde de Molesme, 1999*, Presses universitaires de Franche-Comté, 2005 : 107-120 (*Annales littéraires*, 786 ; série « Environnement, société et archéologie », 8).

SÉGUIER *et al.* 2006

Séguier J.-M., Auxiette G., Delattre V., Drouhot C., Matteredne V., Viand A. - *Souppes-sur-Loing, à l'Est de Beaumoulin (Seine-et-Marne, Ile-de-France), rapport de fouille*, Pantin, Saint-Denis, INRAP, DRAC Île-de-France, 2 volumes.

SÉGUIER *et al.* à paraître

Séguier J.-M., Auxiette G., Coubray S., Dunikowski C., Matteredne V., Leconte-Schmitt B. - Une ferme de la fin de La Tène ancienne au Marais du Colombier à Varenes-sur-Seine (Seine-et-Marne).

SÉGUIER, DELATTRE 2005

Séguier J.-M., Delattre V. - Espaces funéraires et cultuels au confluent Seine - Yonne (Seine-et-Marne) de la fin du v^e au III^e s. av. J.-C., *in* : BUCHSENSCHUTZ, BULARD, LEJARS 2005 : 241-260.

VAN OSSEL 1998

Van Ossel P. (dir.) - *Les jardins du Carrousel (Paris). De la campagne à la ville : la formation d'un espace urbain*, Paris, MSH (DAF, n°73).

YVINEC, FRÈRE 1996

Yvinec J.-Y., Frère S. - *Étude archéozoologique de Saint-Denis-Saint-Ouen "EDF"*, Saint-Denis, SRÎle-de-France, rapport d'étude, 1996.

NOTES

1. Fouille sous la direction de S. Raimbault.
2. La fouille de l'emprise de la carrière a également livré des témoins d'occupation du Bronze final, du Hallstatt final et du haut Moyen Âge.
3. Fouille sous la direction de O. Maury.
4. La fouille de l'emprise de la carrière a également livré des témoins d'occupation du Bronze final, du Hallstatt final, de La Tène finale et d'époque gallo-romaine.
5. Le doute qui entoure la datation du vase de Prunay est une curiosité archéologique : son attribution à la période gallo-romaine précoce, plusieurs fois évoquée (Chossenot 1991 ; Kruta 1991), est difficile à soutenir car elle supposerait la réapparition d'une tradition interrompue pendant plus de deux à trois siècles dans un contexte où la céramique peinte de La Tène finale champenoise appartient à un registre radicalement différent ; il faut admettre que le contexte de découverte (à savoir l'association d'un vase de style marnien du IV^e s. av. J.-C. avec une fibule à griffe datée, elle, au plus tôt de La Tène D2b) ne peut qu'être entaché de suspicion, ce qui n'est pas en soi excessivement surprenant, s'agissant d'une découverte ancienne.
6. Ces nécropoles sont inédites ; pour une première approche de leur occupation : Ginoux 1993.
7. *Contra* : Marion 2007 : 98, qui, sur la base de constats fondés sur une lecture exactement inverse des sites dépourvus de sols d'habitat, conteste toute possibilité de lecture hiérarchique des établissements de La Tène ancienne, arguant que la découverte de mobilier, notamment métallique, était aléatoire et donc dénuée de sens ; ce postulat est difficilement soutenable à notre sens et se trouve largement contredit par les faits pour tout l'âge du Fer dans le secteur Seine-Yonne.
8. Il convient de souligner à ce propos que les hypothèses formulées prennent d'autant plus de relief qu'elles reposent sur l'observation exhaustive de plusieurs centaines d'hectares décapés et fouillés, ce qui permet de localiser avec précision les habitats, de comprendre les sites dans leur extension et de reconnaître les zones vierges de toute occupation ou présentant des lacunes documentaires.
9. Excepté le cas tout à fait particulier de Grisy-sur-Seine où l'occupation du terroir semble continue du VI^e au III^e s. av. J.-C. (Gouge, Leconte 1999).

RÉSUMÉS

L'étude de deux habitats du début du IV^e s. av. J.-C. installés à proximité de la confluence Seine-Yonne permet de définir le faciès mobilier de cette partie du Bassin parisien au cours de La Tène B1a, notamment grâce à l'association d'un important cortège de céramiques locales et importées et d'un mobilier métallique significatif. L'analyse des structures de conservation et du mobilier conduit à établir une hiérarchie des établissements. Celui de Ville-Saint-Jacques, Bois d'Echallas, occupe une place prééminente dans le système social mis en place dans la région considérée, alors que celui de Varennes-sur-Seine, Beauchamp, se révèle d'un niveau inférieur. Au-delà de la comparaison entre les deux sites, c'est une lecture socio-économique de l'organisation territoriale qui est proposée.

The study of two settlements of the beginning of the 4th century BC near the confluence of the Seine and the Yonne enables us to define the movable culture of this part of the Paris basin during La Tène B1a, notably because of the association of an important series of local and imported ceramics and significant metal articles. The analysis of the structures of conservation and of furniture lead to the establishment of a hierarchy of settlements. That of Ville-Saint-Jacques, Bois d'Echalas, occupied a prominent place in the social system set up in the region in question, whereas that of Varennes-sur-Seine, Beauchamp, proved to be of a lower level. Beyond the comparison between the two sites, what is presented is a socio-economic lecture on territorial organisation.

INDEX

Mots-clés : batterie de silos, céramique, confluent Seine-Yonne, habitat, La Tène ancienne, territoire

Keywords : array of silos, ceramics, early La Tène, Seine-Yonne confluence, settlement, territory

AUTEURS

JEAN-MARC SÉGUIER

INRAP Centre - Île-de-France, UMR 7041 - Arscan ; jean-marc.seguier@inrap.fr

GINETTE AUXIETTE

INRAP Nord - Picardie, UMR 7041 - Arscan ; gINETTE.auxiette@inrap.fr

BENOÎT CLAVEL

INRAP Nord - Picardie, CRAVO, UMR 5197 ; benoit.clavel@inrap.fr

OLIVIER MAURY

INRAP Centre - Île-de-France ; olivier.maury@inrap.fr

SYLVIE RIMBAULT

INRAP Rhône-Alpes - Auvergne ; sylvie.rimbault@inrap.fr